



Direction du partenariat
et de la planification

ÉLÉMENTS DE PROBLÉMATIQUE DE LA MAIN-D'OEUVRE EN EMPLOI

MISE À JOUR 2003-2004

**Approuvé par le Conseil régional
le 22 octobre 2002**

Nous avons le plaisir de vous présenter les divers éléments de la problématique de développement de la main-d'œuvre et de l'emploi en Mauricie.

Ce document a été réalisé grâce à différentes sources, dont les données relatives au contexte socio-économique de la région Mauricie. Ces dernières proviennent notamment du recensement quinquennal de Statistique Canada, d'une enquête menée auprès des employeurs de la région Mauricie et de diverses recherches documentaires.

L'approche préconisée pour acquérir la connaissance des problématiques de développement de la main-d'œuvre et de l'emploi fut l'approche sectorielle.

À cet égard, le Conseil régional des partenaires du marché du travail (CRPMT), dont la responsabilité est de définir la problématique du marché du travail en fonction des orientations générales de la politique du marché du travail, ont retenu près de 20 secteurs d'activité économique jugés stratégiques au chapitre de l'emploi en région.

Les secteurs qui furent retenus par le CRPMT sont :

Aménagement forestier	Économie sociale et action communautaire	Services automobiles
Bio-alimentaire	Environnement	Services conseils en
ingénierie		
Commerce de détail	Industrie du bois	Technologies de l'information
Communications graphiques	Industrie électrique et électronique	Tourisme
Culture	Meuble et articles d'ameublement	Transport routier
Deuxième transformation métallique	Pâtes et papiers	Vêtement

Les lecteurs et lectrices trouveront dans ce document, la mise à jours 2003-2004 du profil succinct de chacun des secteurs d'activité retenus de même que des éléments de la problématique du marché du travail et de l'emploi qui feront l'objet d'intervention auprès des employeurs de la région Mauricie au cours de la période 2002-2005.

Ginette Lanthier

Michel Angers

Ginette Lanthier
Directrice régionale

Michel Angers
Président du Conseil régional
des partenaires du marché du travail

TABLE DES MATIÈRES

Aménagement forestier	7
Bio-alimentaire	10
Commerce de détail	23
Communications graphiques.....	26
Culture	28
Deuxième transformation métallique	30
Économie sociale et action communautaire	41
Environnement	43
Industrie du bois	46
Industrie électrique et électronique.....	51
Meuble et articles d'ameublement.....	57
Pâtes et papiers.....	60
Services automobiles	63
Services conseils en ingénierie.....	67
Technologies de l'information	72
Tourisme	75
Transport routier	80
Vêtement.....	83

AMÉNAGEMENT FORESTIER

COMMENTAIRES

Portrait statistique du secteur

L'industrie forestière se subdivise en trois sous-secteurs, soit l'exploitation forestière, l'industrie du bois (scieries, ateliers de rabotage et usines de bardeaux) et celui des pâtes et papiers. L'exploitation forestière est le sous-secteur qui fournit les deux autres en matières premières. L'exploitation forestière se subdivise à son tour en deux activités bien distinctes. L'une d'elles est celle de l'aménagement forestier (services forestiers) qui englobe le reboisement, le débroussaillage et la préparation du terrain en vue de la récolte. Ces travaux sont qualifiés de non commerciaux. L'autre activité, dite commerciale, est celle de la récolte de bois (activités d'exploitation) qui comprend l'abattage, la première transformation du bois sur le terrain même et le transport des billes. Uniquement le sous-secteur de l'aménagement forestier fera l'objet de notre analyse.

En forêt publique, c'est le gouvernement qui contrôle la récolte du bois. Il accorde aux entreprises forestières des allocations de bois à long terme pour l'approvisionnement de leurs usines. Ces allocations respectent la capacité des forêts; les calculs nécessaires sont refaits régulièrement pour s'en assurer. Sur chaque parcelle du territoire, tout est calculé, planifié et révisé, afin de s'assurer que jamais on ne mettra en péril le renouvellement de la forêt. En échange, le gouvernement oblige les entreprises à aménager la forêt de manière à maintenir, voire même à augmenter son potentiel. Ces droits et ces obligations du gouvernement et des entreprises sont consignés dans les contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF) qui lient les deux parties.

En Mauricie, les industries de l'exploitation forestière et des services forestiers comptent 155 entreprises qui emploient un total de 1 795 travailleurs. La grande majorité des entreprises (110), soit 71% sont des entreprises de petites tailles ne comptant que de un à quatre employés. Cependant, on retrouve deux grandes entreprises avec un effectif variant entre 200 à près de 500 travailleurs.

	Employeurs	Employés
Industries de l'exploitation forestière	127	1 114
Industries des services forestiers	28	681

AMÉNAGEMENT FORESTIER

COMMENTAIRES

On dénombre en Mauricie une vingtaine d'industriels forestiers signataires d'un contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF) sur les terres du domaine de l'état; on retrouve également trois signataires d'une convention d'aménagement forestier. Ce secteur d'activité est caractérisé par la présence significative de travailleurs autonomes.

La durée moyenne d'une saison d'opération est de 26 semaines. Il faut noter que dans le secteur de l'exploitation forestière, le chômage reste toujours plus élevé que dans l'ensemble de l'économie.

Perspectives

Le Ministère des Ressources naturelles prévoit intensifier de façon importante les quantités de travaux sylvicoles à réaliser. Un investissement de plus de 50 millions de dollars supplémentaires au cours des prochaines années. Cette intensification créera une demande de main d'œuvre additionnelle. Le développement de la main d'œuvre forestière est depuis plus d'un an une priorité du Ministère de Ressources naturelles. Cette priorité étant dictée par la rencontre des objectifs qui ont été fixés en termes d'aménagement du territoire forestier.

Autres éléments

Depuis plusieurs années, tant les employeurs que les travailleurs forestiers ont exprimé des besoins de formation afin de posséder les qualifications professionnelles requises pour exercer leur métier. Nombre d'entre eux ont appris à exercer leur métier « sur le tas ». Au cours des deux dernières années, un programme de compagnonnage avait vu le jour pour l'année 2000. Le projet s'est continué pour l'année 2001 sous une forme modifiée. En effet, le projet de compagnonnage a fait place à un programme permanent d'Emploi-Québec portant le nom de « Régime de qualification ». Le besoin de formation demeurera présent pour les prochaines années.

Un autre besoin clairement exprimé par le milieu forestier est de voir valoriser les métiers de la forêt autant dans le milieu que dans la population en général. Le processus de reconnaissance s'est mis en branle au cours de l'année 2000 et poursuit son cours.

AMÉNAGEMENT FORESTIER

COMMENTAIRES

Une réalité du secteur de l'aménagement forestier est le roulement élevé de main-d'œuvre. Le mode de rémunération, les conditions difficiles dans lesquelles est exercé le travail en forêt notamment sur le plan physique : équipement lourd, variation du climat, déplacements difficiles tant sur les chemins forestiers que sur les parterres de coupe, en sont les principales causes.

L'industrie souffre aussi d'un vieillissement de sa main-d'œuvre. Ce phénomène n'est pas le résultat d'un ralentissement des activités, ni au blocage de l'embauche. Le problème en est un de relève : l'industrie arrive difficilement à attirer les jeunes et surtout à les garder en emploi.

Perspectives professionnelles 2001-2005 – région Mauricie

Titre de l'occupation	CNP	Demande de main-d'œuvre 2000 à 2005	Perspectives 2001-2005
Ouvrier en exploitation forestière	8422	NP	Restreintes
Manœuvre de l'exploitation forestière	8616	Modérée	Restreintes

BIO-ALIMENTAIRE

COMMENTAIRES

Portrait statistique du secteur

Le secteur bio-alimentaire regroupe précisément trois secteurs d'activité, soit l'agriculture, la transformation alimentaire ainsi que la distribution alimentaire. Au Québec, l'agriculture représente globalement 14 % de l'ensemble des activités de l'agriculture canadienne. Le secteur de la transformation alimentaire, pour sa part, représente 23,8 % de l'industrie canadienne, tandis que la distribution alimentaire prend une plus large part du marché canadien avec 35 % des ventes totales.

On ne peut passer sous silence le fait que l'agriculture demeure la plus importante activité du secteur primaire au Québec. Cependant, pour le secteur bio-alimentaire la distribution alimentaire prend le premier rang avec 125 335 emplois, tandis que l'agriculture en compte 80 000 et la transformation 55 000.

En Mauricie, les emplois du secteur bio-alimentaire représentent 11 % du nombre total d'emplois. Le désintéressement que manifestent les jeunes ne favorise pas l'expansion de l'emploi puisqu'un manque important de relève, pour l'agriculture et l'industrie de la transformation alimentaire, commence ses ravages. L'abandon des jeunes du secteur bio-alimentaire est réel. Selon l'Institut des technologies agroalimentaires de Saint-Hyacinthe (ITA), l'ensemble des programmes québécois de formation pour les métiers reliés au secteur bio-alimentaire, ont connu une baisse du nombre d'inscriptions de l'ordre de 11,2 % en 2001.

AGRICULTURE

Au Canada, l'agriculture se porte bien. Reconnue pour ses élevages de bovins et ses productions de céréales, nous dénombrons 252 839 exploitations agricoles de toutes sortes. Selon le recensement de 1996, le Québec représente 14 % de ce secteur avec 36 000 exploitations agricoles qui embauchent près de 80 000 personnes. À elle seule, l'agriculture représente 9 % du produit intérieur brut (PIB) réel du Québec.

Selon les données recueillies par le Centre des Ressources Humaines Canada, en Mauricie, nous retrouvons 1 012 industries agricoles qui procurent de l'emploi à 2 304 travailleurs. Nous y retrouvons 3 % des emplois du secteur bio-alimentaire qui sont consacrés uniquement à l'agriculture. Puisque nous relevons que la Mauricie se classe au 11^e rang des régions administratives de la province pour la superficie consacrée à la production agricole, nous pouvons croire que nous n'exploitons pas notre superficie à son plein potentiel. De plus, ceci nous confirme que ce secteur n'est pas notre principale source d'activité économique.

BIO-ALIMENTAIRE

COMMENTAIRES

Une grande proportion de l'industrie agricole compte moins de cinq employés. En effet, 94 % des entreprises (934) se partagent un peu plus de 63 % des employés (1 462), soit une moyenne de 1,6 employé par entreprise.

L'UPA affirme que plus de 90 % des exploitations agricoles mauriciennes sont de type familial et à propriétaire unique, dont les femmes représentent 5,9 %. Les exploitations agricoles à propriétaire unique doivent embaucher périodiquement des salariés pendant la saison des récoltes. L'aide demandée est souvent ponctuelle et ne justifie pas l'embauche à temps plein d'une ressource supplémentaire.

Cependant, quelques-unes parmi celles-ci doivent obtenir de l'aide permanente et procurent de l'emploi à temps plein à ses salariés.

Voici un tableau représentant la répartition des travailleurs en agriculture pour la Mauricie.

TABLEAU 1

**Répartition des travailleurs de l'agriculture en Mauricie
(données recueillies par le recensement 1996)**

Propriétaires et copropriétaires	1 840
Travailleurs familiaux (conjoint et enfants)	800
Travailleurs saisonniers	1 400
Travailleurs salariés à l'année	270

L'âge moyen de l'exploitant mauricien est de 49,8 ans tandis que la moyenne québécoise est de 50,2 ans. Le manque de relève ne permet pas l'apport de jeunes producteurs et ne fait pas diminuer la moyenne d'âge. Il contribue aussi au ralentissement du développement ainsi qu'à la stagnation de son dynamisme.

BIO-ALIMENTAIRE

COMMENTAIRES

Actuellement, le niveau de scolarité est plutôt faible puisque 47 % n'ont pas terminé leurs études secondaires. La modernisation des équipements et l'arrivée des nouvelles technologies exigent des agriculteurs un effort constant afin d'actualiser leurs connaissances puisque leur niveau de scolarité est bas. Idéalement, cette main-d'œuvre devrait avoir au moins complété un diplôme collégial.

Par rapport à la répartition de la main-d'œuvre sur le territoire de la Mauricie, l'agriculture est surtout présente dans la MRC Francheville, plus particulièrement sur le territoire Des Chenaux et dans la MRC de Maskinongé où l'agriculture représente 38 % et 33 % de la main-d'œuvre régionale.

TABLEAU 2

**Répartition de la main-d'œuvre en agriculture
pour la Mauricie par MRC
(recensement 96)**

MRC	Agriculture
Haut Saint-Maurice	20
Mékinac	410
Centre-de-la-Mauricie	410
Francheville	1 085
Maskinongé	930
Total pour la Mauricie	2 837

Quant aux principales occupations exercées en région, quelque 78 % des emplois (2 185) sont concentrés dans deux titres spécifiques d'emplois, dont 60 % comme exploitants agricoles et gestionnaires et 37 % comme ouvriers agricoles.

BIO-ALIMENTAIRE**COMMENTAIRES****TABLEAU 3**

**Principales occupations du secteur de l'agriculture en Mauricie
(données du recensement 96)**

Code CNP	Secteur	Nombre
8251	Exploitants agricoles et gestionnaires agricoles	1 295
8431	Ouvriers agricoles	805

LA TRANSFORMATION ALIMENTAIRE

La transformation alimentaire au Québec représente actuellement 23,8 % de l'industrie de la transformation alimentaire canadienne. Au Québec, elle représente près de 55 000 emplois incluant la livraison et se situe au premier rang des industries manufacturières. Forte d'une croissance favorable, cette industrie a progressé de 15 % depuis les cinq dernières années.

La Mauricie occupe sa part du marché dans ce secteur. On y retrouve 89 entreprises de transformation alimentaire, recensées par le Centre de Ressources Humaines Canada en 2000, dont 46,1 % (41) comptent moins de cinq employés et 36,9 % (32) en comptent 19 employés et moins à leur service.

Tel que présenté au tableau 4, nous retrouvons principalement les travailleurs de ce secteur dans les MRC Francheville et Maskinongé.

TABLEAU 4

BIO-ALIMENTAIRE**COMMENTAIRES****Répartition de la main-d'œuvre de la transformation alimentaire
pour la Mauricie par MRC
(recensement 96)**

MRC	Transformation alimentaire
Haut-Saint-Maurice	15
Mékinac	60
Centre-de-la-Mauricie	235
Francheville	650
Maskinongé	290
Total pour la Mauricie	1 250

La MRC Maskinongé est principalement accaparée par les abattoirs. Ces industries connaissent une grande difficulté de recrutement. Cette situation crée un ralentissement des opérations des entreprises. De ce fait, elles sont obligées de transiger avec des ressources spécialisées dans le recrutement de personnel afin d'élargir leur bassin de recrutement. Les postes laissés vacants sont difficilement comblés n'ayant pas suffisamment de travailleurs qualifiés qui postulent. De plus, les entreprises perdent leur expertise. Effectivement, les nouveaux arrivants n'ont pas encore acquis cette expertise qui est nécessaire au roulement maximal de la production. Par ailleurs, les conditions de travail difficiles avec lesquelles les travailleurs doivent évoluer ont une part de responsabilité sur la disponibilité de la main-d'œuvre. L'environnement stressant, les salaires peu attrayants et les demandes exigeantes de la partie patronale affectent le recrutement. Quant aux bouchers industriels, peu sont suffisamment qualifiés. Ils recherchent des conditions de travail favorables pour intégrer un emploi. Ainsi, un pressant besoin d'ajustement des conditions de travail doit être effectué par les employeurs pour remédier aux problèmes. Ils doivent entreprendre un travail de consultation auprès des services aux entreprises d'Emploi-Québec. Ils pourront aussi obtenir le support nécessaire pour opérer les changements qui rendront leur entreprise plus efficace en matière de recrutement.

BIO-ALIMENTAIRE	COMMENTAIRES
<p>La plupart des entreprises de transformation alimentaire de la Mauricie sont de petites tailles et ne possèdent pas de ressource spécialisée dans la gestion des ressources humaines. Les entreprises (31,8 %) disent éprouver des problèmes de recrutement de main-d'oeuvre qualifiée, tandis que 22,7 % prévoient une croissance de leur activité pour la prochaine année. Elles affirment (28,2 %) avoir besoin d'embaucher de la main-d'oeuvre supplémentaire pour la prochaine année.</p> <p>Il faut considérer le caractère saisonnier de l'emploi comme un autre élément de notre problématique. Les principaux emplois du secteur de la transformation alimentaire sont occasionnels et saisonniers. Notons qu'à elle seule la MRC de Maskinongé affiche un emploi sur six à caractère saisonnier pour le secteur bio-alimentaire dont la transformation, ce qui est supérieur à la Mauricie avec un emploi sur neuf (1/9).</p> <p>Les besoins en formation sont importants. En effet, les entreprises de transformation alimentaire doivent se soumettre aux exigences de l'accréditation des normes HACCP. Par ailleurs, elles manifestent le besoin d'embaucher un peu plus de main-d'œuvre qualifiée afin de répondre aux exigences de l'exportation.</p> <p>Une difficulté de recrutement affecte le secteur de la transformation alimentaire. Nous en avons fait état précédemment pour les abattoirs. Cependant, ceci affecte toutes les entreprises en général.</p> <p>Le prochain tableau nous démontre que la majeure partie des emplois du secteur est occupée par des manœuvres. Les travailleurs de cette catégorie, 35,4 % ne possèdent pas de diplôme d'études secondaires, ce qui valide la désuétude de la formation. De plus, ce tableau nous fait voir que l'emploi est principalement concentré (60 %) dans six catégories d'occupations.</p> <p style="text-align: center;">TABLEAU 5</p>	

BIO-ALIMENTAIRE**COMMENTAIRES****Principales occupations du secteur de la transformation alimentaire
en Mauricie
(données du recensement 96)**

CODE CNP	SECTEUR	NOMBRE EMPLOYÉS
9617	Manœuvres de la transformation alimentaire	290
7414	Chauffeurs - livreurs	120
9462	Bouchers industriels	100
9461	Conducteurs de machines à procédés industriels alimentaires	75
6411	Représentants des ventes non techniques et vente en gros	80
7411	Conducteurs de camion	80

LA DISTRIBUTION ALIMENTAIRE

Comprenant à la fois la vente en gros et au détail, la distribution alimentaire québécoise représente 35 % des ventes totales au Canada. Nous dénombrons 125 335 emplois au Québec uniquement pour cette activité. Le commerce de gros détient 17,7 % de l'emploi, tandis que le commerce de détail occupe 84,9 % du secteur, deuxième en importance au Canada.

La Mauricie n'est pas laissée pour compte, puisque 84 entreprises de distribution alimentaire en gros comptent 782 employés. De ce nombre, 67,8 % (57) comptent moins de cinq employés à leur service. Pour sa part, le commerce de détail compte 463 entreprises et affiche 4 538 emplois. Parmi ces 463 entreprises, 56,2 % (260) ont moins de cinq employés.

Le travailleur de ce secteur est représenté majoritairement (69,8 %) par des hommes pour le commerce de gros, dont 87,8 % des emplois sont à temps plein. En revanche les femmes composent le secteur du commerce de détail à 50,2 % et nous retrouvons beaucoup d'emplois à temps partiel (39,5 %).

BIO-ALIMENTAIRE

COMMENTAIRES

La MRC Francheville détient la palme pour ce secteur, puisque 57,4 % (2 455) des emplois se retrouvent sur son territoire. Ensuite, vient la MRC Centre-de-la-Mauricie avec 19,2 % (820) et la MRC Maskinongé comptant 10 % d'occupations sectorielles. Les emplois sont principalement concentrés au sud-ouest de la région 04 et monopolisés par des PME.

TABLEAU 6

Répartition de la main-d'œuvre pour la distribution alimentaire dans le secteur bio-alimentaire par MRC pour la Mauricie (recensement 96)

MRC	Distribution Alimentaire
Haut Saint-Maurice	365
Mékinac	215
Centre-de-la-Mauricie	820
Francheville	2 455
Maskinongé	425
Total de la Mauricie	4 280

Au chapitre des occupations du secteur, 60,5% des emplois sont regroupés sous trois catégories d'emplois; les caissiers (31,5 %), les commis d'épicerie, les étalagistes (19 %) et les bouchers dépeceurs (10 %). Les activités que génère ce secteur sont souvent occupées par des étudiants. La MRC Francheville compte plusieurs établissements d'enseignement supérieur, dont deux collèges et une université. Étant donné que le bassin d'étudiants y est plus important, les employeurs ont accès plus facilement à cette main-d'œuvre à temps partiel. D'autant plus que les étudiants sont avantagés par ce type de travail, ceci leur permet de gagner leurs études. Les employeurs sont confrontés à un roulement de main-d'œuvre constant. Aussi, le ma-raudage est présent puisque les étudiants cherchent la meilleure opportunité pour combler un besoin, et non d'en faire carrière.

Ce tableau représente 73 % (3 125) de l'ensemble de l'emploi (4 280) pour le secteur de la distribution alimentaire en Mauricie. Les caissiers occupent 31,5 % de toutes les activités du secteur, tandis que les commis en occupent 19,0 %. Ce sont ces deux titres d'emplois qui sont les plus importants pour la distribution ali-

BIO-ALIMENTAIRE

COMMENTAIRES

mentaire, occupant plus de 50 % du secteur.

TABLEAU 7

Principales occupations du secteur de la distribution alimentaire en Mauricie (recensement 96)

Code CNP	Secteur	Nombre d'employés
6611	Caissiers	1 350
6421	Vendeurs et commis vendeurs	285
6251	Bouchers et dépeceurs	425
6622	Commis d'épicerie et étalagistes	815
6252	Boulangers et pâtisseries	140
7414	Chauffeurs livreurs	110

Perspectives sectorielles pour le secteur bio-alimentaire

De façon générale, le secteur bio-alimentaire a progressé depuis cinq ans. Cependant, depuis plus d'un an, il connaît un ralentissement de ses activités, se traduisant par une stabilité d'emploi. Compte tenu du taux de chômage élevé, de la faible demande de main-d'œuvre pour l'année 2002 dans la région 04, le secteur bio-alimentaire doit espérer maintenir ses emplois actuels. En terme de perspectives professionnelles, le taux annuel de l'évolution sectorielle de l'emploi d'ici 2006, se situe à 0,2 %. Toutefois, ces données doivent être interprétées avec précaution puisque les besoins de relève agricole, tels que soulevés précédemment, semble exercer une influence sur la stabilité de l'emploi pour les exploitants.

L'industrie de la transformation doit faire face à plusieurs changements technologiques dont entre autres, la modernisation de ses équipements et la conformité aux normes de HACCP en termes de salubrité et d'hygiène. Étant donné une variation annuelle moyenne de l'emploi de 2,5 % pour ce secteur et le manque d'intérêt des jeunes pour les formations plus techniques, nous pouvons prévoir un besoin de main-d'œuvre

BIO-ALIMENTAIRE	COMMENTAIRES
<p>qualifiée (de niveau plus technique) et possiblement agir sur une éventuelle ouverture de certains types d'emplois. Toutefois, il faut demeurer prudents lorsque nous parlons de variation, puisque plusieurs facteurs peuvent influencer le développement de l'emploi. La mise à la retraite, le ralentissement du développement et de la modernisation des équipements, la conjoncture économique sont tous à garder en perspectives, lorsque nous parlons d'ouverture de nouveaux emplois pour notre région.</p> <p>Quant à lui, le secteur de la distribution alimentaire semble connaître un faible taux de croissance avec une variation annuelle de 1,0 % pour le commerce de détail et de 0,7 % pour le commerce de gros. Comparés au taux de variation annuelle moyen de 1,9 % de la main-d'oeuvre globale, quelques emplois pourront être créés dans ce secteur.</p> <p>Vous retrouverez en annexe, trois tableaux affichant les perspectives professionnelles pour les principaux emplois de chacun des secteurs. Toutefois, il faut interpréter ces données avec prudence.</p> <p>Principaux éléments de la problématique</p> <p>Nous constatons que le secteur de l'agriculture québécoise n'est pas au bout de ses peines, puisqu'un manque flagrant de relève laissera, pour l'ensemble de la province, tout près de 1 000 emplois vacants d'ici trois ans. Il est clair que le vieillissement de la population, le désintéressement des jeunes ainsi que la difficulté d'accès au crédit, auront sur ce secteur un impact à court et à moyen termes. La Mauricie n'est pas à l'abri de ces problèmes, puisque l'âge moyen des exploitants agricoles est actuellement de 49,8 ans.</p> <p>Les jeunes dont les parents exploitent une entreprise agricole sont quelques fois intéressés à acquérir la propriété familiale et marcher dans les traces de leurs parents. Cependant, une difficulté se présente régulièrement à eux, soit l'accès au crédit. Le coût élevé que représente l'achat de cette propriété exige un recours au crédit. Il est clair, que pour les jeunes, qui ont contribué aux travaux de l'exploitation des parents pendant plusieurs années, (sans être rémunérés pour la majeure partie du temps) finissent par se désintéresser du secteur. En période de précarité financière le jeune adulte est difficilement solvable pour acquérir sa propre exploitation. Ceci devient un élément de plus qui vient influencer le désintéressement des jeunes à l'agriculture. Le niveau de scolarité est aussi un élément qu'il faut considérer étant donné que 47 % des exploitants agricoles affirment ne pas avoir complété un diplôme secondaire. Comme précisé plus haut, il y a une influence certaine sur le ralentissement du développement ainsi que sur l'actualisation des compétences.</p> <p>Les conditions de travail sont aussi importantes à signaler. Les longues heures de labeur qu'exige l'agriculture</p>	

BIO-ALIMENTAIRE

COMMENTAIRES

pour son exploitant, ne sourient pas toujours aux jeunes. En période de récolte, il faut travailler plus longtemps afin de profiter au maximum de son plein potentiel, au bon moment. Le travail est constant, sept jours sur sept, peu de vacances et peu de répit. Le travail saisonnier est un élément difficile à concilier pour les employés de ce secteur. Considérant que 50 % des exploitants agricoles doivent embaucher de la main-d'œuvre pour soutenir le travail dans leur entreprise, il est certain que plusieurs emplois saisonniers prennent place pendant les fortes périodes de récoltes (voir tableau 1 - Répartition des travailleurs du bio-alimentaire). Il faut aussi tenir compte des conditions salariales puisqu'elles influencent le désintéressement des gens pour le secteur. Le caractère saisonnier ne permet pas aux travailleurs d'avoir accès aux avantages sociaux courants et de gravir l'échelle salariale, s'il y a lieu.

La transformation alimentaire, pour sa part, reconnaît que sa plus grande difficulté est la pénurie de technologues qualifiés qui s'en vient, puisque peu de diplômés sortent des écoles. Ils ont besoin de gens capables de travailler à l'élaboration du contrôle de qualité et à former les équipes au respect des normes de salubrité et d'hygiène qu'exige l'exportation de nos produits.

Quant au secteur de la distribution alimentaire, une rétention des employés qualifiés s'impose. Pour le commerce de détail, le caractère de travail à temps partiel est un important élément à considérer, puisque ce sont en majorité des femmes et des étudiants qui travaillent dans ce secteur. Un fort roulement de personnel est présent puisque les étudiants ne restent pas dans le commerce de détail à la fin de leurs études.

En bref, voici les points à retenir :

- ↙ Désintéressement des travailleurs en regard des conditions de travail;
- ↙ Le vieillissement de la main-d'œuvre;
- ↙ Le manque de qualification des travailleurs;
- ↙ L'absence de relève pour l'agriculture;
- ↙ La sous-scolarisation de la main-d'œuvre en place;
- ↙ La rétention d'emploi;
- ↙ La difficulté de recrutement.

Secteur bio-alimentaire

Agriculture

BIO-ALIMENTAIRE**COMMENTAIRES**

CNP	Titre de l'occupation	Demande de main-d'œuvre 2000 à 2005	Perspectives 2001-2005
8251	Exploitant agricole et gestionnaire agricole	Faible	Acceptables
8431	Ouvrier agricole	Élevée	Acceptables

Transformation alimentaire

CNP	Titre de l'occupation	Demande de main-d'œuvre 2000 à 2005	Perspectives 2001-2005
9617	Manœuvre de la transformation alimentaire	Faible	Restreintes
7414	Chauffeur – livreur	Modérée	Restreintes
9462	Boucher industriel	Élevée	Favorables
9461	Conducteur de machinerie à procédés industriels alimentaires	Modérée	Acceptables
6411	Représentant des ventes non techniques et vente en gros	Modérée	Acceptables
7411	Conducteur de camion	Élevée	Acceptables

Distribution alimentaire

BIO-ALIMENTAIRE**COMMENTAIRES**

CNP	Titre de l'occupation	Demande de main-d'œuvre 2000 à 2005	Perspectives 2001-2005
6611	Caissier	Faible	Restreintes
6421	Vendeur et commis	Modérée	Acceptables
6251	Boucher et dépeceur	Modérée	Acceptables
6622	Commis d'épicerie et étalagiste	Faible	Restreintes
6252	Boulangier et pâtissier	Modérée	Acceptables
7414	Chauffeur – livreur	Élevée	Acceptables

COMMERCE DE DÉTAIL**COMMENTAIRES**

COMMERCE DE DÉTAIL

COMMENTAIRES

Portrait du secteur

Les industries du commerce de détail de l'ensemble du Québec ont eu un chiffre d'affaires qui a atteint les 65,7 milliards de dollars de vente pour l'année 2001, une augmentation de 3,5 %. La dynamique sectorielle qui prévalait en 2000-2001 demeure très actuelle pour les prochaines années. Les grandes chaînes sont de plus en plus présentes et accaparent les parts de marché des petits détaillants. Ces derniers se doivent, pour survivre, se trouver une niche particulière et offrir un niveau de service supérieur et différent. De plus, l'augmentation des grandes chaînes multiproduits se poursuit et vient modifier le portrait du commerce de détail. Ainsi, nous verrons de plus en plus les magasins d'alimentation offrir plus de vêtements et de produits de maison tandis qu'une chaîne comme Wal-Mart, qui veut poursuivre son expansion, augmentera ses ventes de produits alimentaires. Le volume d'affaires étant le facteur critique de succès, il ne faudrait pas se surprendre que d'autres fusions ou acquisitions aient lieu.

Le personnel à temps partiel y joue un rôle important et compte pour près de 30 % des emplois totaux. L'activité est concentrée principalement dans de petits commerces de moins de dix employés.

La Mauricie

En Mauricie, selon les données de Ressources humaines du Canada (année 2002), le secteur se compose de 2 224 entreprises qui procurent un emploi à 13 570 travailleurs. La majorité des entreprises (72 %) ont un effectif de quatre employés et moins. La MRC de Francheville avec 40,7 % de l'emploi et la MRC du Centre-de-la-Mauricie avec 35,5 %, s'accaparent la majorité des emplois du secteur. Le secteur a connu en 2002 une progression de ses ventes à cause principalement des faibles taux d'intérêt, des politiques de rabais des constructeurs d'automobiles et des mesures fiscales favorables aux consommateurs. Si l'on compare avec l'année dernière, on constate un nombre à peu près égal d'acteurs, tant du côté entreprises que travailleurs.

Perspectives sectorielles

Avec près de 12 % des emplois de la Mauricie, cette catégorie de professions représente le plus important bassin de personnes occupées dans la région. On n'y retrouve aucun emploi de niveau professionnel, ce qui laisse davantage de place pour les compétences techniques et surtout pour le personnel intermédiaire (39,6 %) et les postes élémentaires. L'évolution de l'emploi dans ce secteur devrait se traduire par une variation annuelle positive de l'ordre de 1,6 % et ce, jusqu'à l'année 2006. Le secteur semble avoir atteint sa maturité en termes de volume d'emplois au cours des deux dernières années. Cette quasi-stabilité de l'emploi n'exclut pas une potentielle augmentation du volume des ventes. Plusieurs éléments peuvent influencer le consommateur dans ses décisions, de ou de ne pas se procurer des biens durables.

Le personnel peu ou pas spécialisé est largement présent au sein de ce secteur d'activité. Il n'est donc guère surprenant de remarquer qu'un bon nombre d'occupations ne requière peu ou pas de formation et aucune

COMMERCE DE DÉTAIL

COMMENTAIRES

d'expérience. Cette catégorie d'emplois constitue souvent une solution pour favoriser l'intégration au marché du travail d'une main-d'œuvre peu scolarisée et peu qualifiée. La plupart des occupations apparaissant dans cette famille de compétences demeurent aux prises avec un taux de chômage élevé et une demande en personnel, soit modérée, soit faible. Les perspectives professionnelles qui en découlent sont souvent restreintes ou très restreintes pour le personnel de niveau élémentaire. Les postes de niveaux intermédiaire et technique dégagent des perspectives acceptables.

ÉLÉMENTS DE PROBLÉMATIQUE

- ✘ Difficulté pour les dirigeants de commerce de détail de définir la compétence chez son personnel.
- ✘ Le recrutement de personnel chez les leaders est bien structuré et est fait par le responsable des R.H. Chez les autres, la recherche des meilleurs candidats est généralement limitée. Le recrutement des meilleurs individus est une tâche exigeante et devient la principale préoccupation et ce, pour les commerces de toutes tailles.
- ✘ L'industrie fait face à des pénuries qualitatives de main-d'œuvre plutôt que quantitatives.
- ✘ Le taux de roulement du personnel dans les entreprises est élevé pour l'ensemble de l'industrie. La rétention et la motivation du personnel deviennent donc les éléments d'un grand défi pour les dirigeants.
- ✘ La carence de la formation académique des travailleurs et le nombre important d'emplois dans les petits commerces de détail permettent d'affirmer que la majorité de la main-d'œuvre du secteur n'a pas la formation requise pour exceller dans leur travail.
- ✘ Les professionnels de l'industrie sont dans l'ensemble conscients et soucieux de l'image que véhicule leur secteur d'activité : contrats temporaires, à temps partiel, emplois peu rémunérateurs et peu gratifiants. L'industrie doit pouvoir être en mesure de revaloriser l'emploi auprès du public en général.

COMMERCE DE DÉTAIL**COMMENTAIRES****Perspectives professionnelles 2001-2005****Secteur du commerce de détail**

CNP	Titre de l'occupation	Demande de main-d'œuvre 2000 à 2005	Perspectives 2001-2005
6421	Vendeur, commis-vendeur de la vente au détail	Modérée	Acceptables
6611	Caissier, caissière	Faible	Restreintes
1463	Commis aux services de la messagerie	Faible	Acceptables
1453	Commis aux services à la clientèle, commis aux renseignements et personnel assimilé	Modérée	Acceptables
1431	Commis à la comptabilité	Faible	Restreintes

COMMUNICATIONS GRAPHIQUES**COMMENTAIRES**

COMMUNICATIONS GRAPHIQUES

COMMENTAIRES

Le secteur : portait statistique

L'appellation « communications graphiques » regroupe en Mauricie l'activité industrielle de l'imprimerie. De ce point de vue, on retrouve dans la région 75 entreprises et quelque 815 emplois pour l'année 2002. Un peu plus de 69 % des firmes (52 sur 75) embauchent de un à quatre employés, alors qu'à l'opposé, aucun employeur a un effectif supérieur à 200 personnes. Ajoutons aussi que 68 des 75 firmes du secteur ont moins de 20 employés.

Cinq professions ressortent davantage que les autres au chapitre de leur importance en termes d'emploi :

- ❖ Les concepteurs graphistes (CNP 5241) : 4,9 % des postes en Mauricie;
- ❖ Les journalistes (5123) : 6,7 %;
- ❖ Les conducteurs de machines à relier (9473) : 8,0 %;
- ❖ Les représentants des ventes (6411) : 9,8 %;
- ❖ Les pressiers (7381) : 14,1 %.

C'est le sous-secteur de l'impression commerciale qui occupe la plus grande place dans cette industrie en région, avec quelque 48 % de l'emploi, suivi de loin par la composante « impression et édition combinées » avec 29 %, et finalement par la composante « clichage, composition et reliure » avec 19 %.

Perspectives sectorielles

Le scénario prévisionnel d'Emploi-Québec Mauricie fait ressortir une croissance annuelle moyenne de 1,6 % pour cette industrie, d'ici la fin de 2006, comparativement à une hausse projetée de 2,3 % pour l'ensemble du Québec au cours de la même période.

L'enquête auprès des employeurs effectuée en Mauricie en octobre 2001 fait ressortir que sur onze firmes répondantes dans le secteur de l'imprimerie, six entendent une stabilité de leurs effectifs dans les douze prochains mois, alors que seulement trois anticipent de hausser leur personnel et que deux prévoient une baisse à ce chapitre.

COMMUNICATIONS GRAPHIQUES

COMMENTAIRES

En matière de besoin en main-d'œuvre, quatre répondantes sur onze signalaient un total de onze postes vacants, la plupart dans le secteur de la production. Une proportion semblable, donc minoritaire, déclarait un problème relatif à des difficultés de recrutement; par contre, encore moins d'entreprises, soit trois sur onze, avaient des intentions d'embauche pour un total de dix-neuf postes.

Changements potentiels

Peu de changements affectent les entreprises du secteur qui ont répondu à l'enquête. En effet, une nette majorité, soit de huit à neuf entreprises sur les onze répondantes, répond par la négative à la présence de changements technologiques, de marché ou organisationnels dans leurs unités de production.

Besoins de formation

Cette même enquête permettait de relever qu'une majorité de firmes (7/11) prévoit dispenser de la formation à leur personnel à court terme (douze prochains mois). Les domaines de formation les plus répandus ont trait à l'utilisation de logiciels et à la connaissance de l'entreprise, de ses produits, etc.

Perspectives professionnelles 2001 – 2005 Pour les principales professions des communications graphiques

Région Mauricie

Titre de l'occupation	Demande de main-d'œuvre 2000 à 2005	Taux de chômage estimé	Perspectives 2001-2005
Journaliste	N/P	N/P	N/P
Concepteur-graphiste	Élevée	Moyen	Favorables
Représentant des ventes non techniques	Modérée	Modéré	Favorables
Conducteur de presse à imprimer	Faible	Modéré	Restreintes
Conducteur de machine à relier et de finition	Faible	Modéré	Restreintes

CULTURE	COMMENTAIRES
<p>Portrait statistique du secteur</p> <p>Bien qu'on connaisse encore mal en Mauricie l'importance de la culture en termes de retombées économiques et d'emplois créés, tous s'entendent pour dire que la perception de cette activité doit être orientée davantage vers le concept d'industrie culturelle. On sait aussi que le travail autonome constitue le régime d'emplois le plus répandu dans le secteur culturel, et ce, autant en région qu'au Québec. Ce type de travail a aussi des conséquences directes sur la problématique relative à l'emploi et à la main-d'œuvre de ce secteur. Les informations fournies par le Conseil de la culture et des communications du Cœur-du-Québec font aussi état d'emplois précaires, d'une durée limitée (travail à contrat, pigiste, etc.), donc d'une fragilité de l'emploi généré dans ce secteur. La dépendance envers les subventions gouvernementales est substantielle, quoiqu'il soit prouvé que leur rentabilité est justifiée.</p> <p>Une proportion élevée d'emplois générés relève du travail autonome. Ceci implique des avantages certains, mais aussi des faiblesses majeures, surtout au chapitre de l'accès à la formation. On retrouve aussi dans le secteur culturel des emplois à statut précaire, d'une durée limitée, soit à la saison estivale, à une activité culturelle donnée, etc. Le revenu d'emploi est donc faible.</p> <p>Perspectives sectorielles</p> <p>Aucune perspective sectorielle n'a été établie pour ce secteur.</p> <p>Changements potentiels</p> <p>Les changements restent à identifier.</p>	

CULTURE	COMMENTAIRES
<p>Besoins de formation</p> <p>Les besoins en formation sont de deux ordres : les uns se rapportant davantage à la gestion d'entreprise, d'autres étant reliés de façon spécifique à un champ culturel déterminé ou à une discipline artistique. À court terme, les besoins relatifs à la gestion d'entreprise sont prioritaires par rapport aux besoins spécifiques, étant donné qu'ils correspondent au statut de travail le plus répandu dans le secteur d'une part, et que d'autre part, ils peuvent contribuer au plus grand rayonnement de l'activité culturelle en Mauricie. Quant à eux, les besoins spécifiques aux disciplines culturelles sont du ressort individuel et doivent donc être pris en charge par chaque artisan.</p> <p><i>Besoins reliés à la gestion d'entreprise ou à la gestion culturelle :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Utilisation des nouvelles technologies en relation avec les diverses fonctions de gestion d'entreprise (ordinateurs, logiciel ; par exemple, pour la gestion d'inventaire; utilisation d'Internet, etc.); ➤ Mise en marché (surtout pour les créateurs en métiers d'arts) ; ➤ Promotion; ➤ Administration; ➤ Fiscalité; ➤ Management. <p><i>Besoins spécifiques :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ↔ Rédaction; ↔ Animation; ↔ Porte-folio; ↔ Technique de scène; ↔ Sonorisation; ↔ Éclairage; ↔ En relation avec une discipline artistique : moulage, soudure, etc. 	

DEUXIÈME TRANSFORMATION MÉTALLIQUE

COMMENTAIRES

Portrait statistique du secteur

La fabrication métallique industrielle, appelée aussi deuxième transformation métallique, est une industrie essentiellement composée de métiers spécialisés. Elle inclut les industries de la fabrication des produits métalliques, les industries de la machinerie et les industries du matériel de transport. Elle exclut les industries de la machinerie électrique. Plus de la moitié (53 %) de ces travailleurs exercent un métier d'un niveau de compétences élevé, c'est-à-dire qu'ils détiennent un diplôme postsecondaire de deux ou trois années de formation ou un diplôme de formation professionnelle avec au moins deux années d'expérience en emploi. Les principaux métiers du secteur sont ceux de machinistes, outilleurs, moulistes, soudeurs, monteurs, tôliers de précision, assembleurs de charpentes métalliques, ajusteurs de machines et conducteurs de machine d'usinage.

Un monde industriel qui regroupe deux grandes catégories de producteurs. La première catégorie représente 25 % des entreprises du secteur comptant, pour la plupart, deux cents employés et plus. Celles-ci produisent en série et vendent leurs produits tel que présentés aux acheteurs. La seconde catégorie représente 75 % des entreprises québécoises. Elles produisent sur commande et sur mesure. Elles changent constamment de production, s'ajustent aux besoins et à la demande de leurs clients. La principale préoccupation de leurs travailleurs est de trouver le «quoi faire et comment le faire » à chaque nouveau contrat. La routine est finalement chose étrangère à ces producteurs.

Au Canada, le secteur de la deuxième transformation métallique connaît, depuis quelques années, un taux de décroissance de ses emplois de -2,8 %. De 166 822 emplois en 1990 il est passé à 144 824 emplois en 1995.

CROISSANCE DU SECTEUR AU QUÉBEC

Le Québec affiche une toute autre situation, profitant d'une croissance positive, notamment par l'augmentation de son nombre d'emplois de 28 % depuis cinq ans. L'augmentation de 31 % de son PIB, ainsi que l'augmentation de ses exportations de 110 %, révèlent une vigueur économique remarquable pour cette industrie en comparaison avec 73 % d'augmentation des exportations pour l'ensemble du secteur manufacturier québécois. Actuellement, nous comptons 1 500 entreprises procurant 52 000 emplois aux travailleurs de ce secteur.

DEUXIÈME TRANSFORMATION MÉTALLIQUE

COMMENTAIRES

La croissance de ses exportations s'explique par une reconnaissance mondiale de la qualité des produits qu'offrent les entreprises québécoises. Essentiellement composé de PME, elles peuvent offrir des produits à meilleur coût à leurs clients. Elles sont capables d'une plus grande souplesse et peuvent davantage absorber les coûts qu'engendre une telle souplesse, sans trop en être affectées. L'intérêt des importateurs du secteur pour nos produits s'explique, d'une part, par la qualité de production qu'offrent les travailleurs québécois du secteur et, d'autre part, par la proximité des producteurs, ce qui est un facteur d'une grande importance à cause des déplacements qu'exigent les commandes de précision étant donné que la majeure partie des commandes proviennent des États-Unis.

NIVEAU DE COMPÉTENCES DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Le dernier recensement (1996) nous permet de préciser que 39,7 % de la population occupée de ce secteur est une main-d'œuvre de niveau de compétences plus élevé. Les professionnels représentent 5,2 % des emplois et les techniciens 34,5 %. La concentration des travailleurs spécialisés pour le secteur était de l'ordre de 48,1 % au Québec en 1996, marquant une nette différence avec la région soit 8,4 %, tandis que les travailleurs de métier constituaient 40,5 % des travailleurs du secteur pour la Mauricie.

Une bonne avance sur l'ensemble de la province qui compte uniquement 36,9 % de ses travailleurs dans les métiers spécialisés. Ces gens ont entre une et quatre années d'études secondaires. Ils sont moins scolarisés que les professionnels et moins formés que les techniciens. Toutefois, l'expertise qu'ils développent en entreprise joue un rôle important pour les employeurs sur le savoir-faire de leurs troupes. Les employeurs précisent qu'actuellement il est difficile de recruter une main-d'œuvre qualifiée et efficace même lorsqu'elle est fraîchement sortie de l'école, puisque les formations ne semblent pas tout à fait ajustées à la réalité de l'entreprise. Les employeurs sont unanimes en affirmant qu'un besoin se fait sentir dans l'actualisation de la formation et qu'une immersion en entreprise serait davantage bénéfique pour les futurs travailleurs.

Le prochain tableau nous démontre les principaux secteurs où se retrouvent les emplois en Mauricie pour l'industrie de la deuxième transformation métallique. Nous voyons que ces secteurs regroupent 32 % des emplois actuels.

DEUXIÈME TRANSFORMATION MÉTALLIQUE

COMMENTAIRES

TABLEAU 1

Principales occupations du secteur de la deuxième transformation métallique en Mauricie (recensement 1996)

CNP	OCCUPATION	NOMBRE
7231	Machinistes et vérificateurs d'usinage et d'outillage	165
9510	Soudeurs et conducteurs de machine à souder	110
9612	Manœuvres en métallurgie	40

L'ÂGE DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Une forte proportion 44,3 % des travailleurs du secteur ont plus de 35 ans, tandis que 25 % des travailleurs ont moins de 25 ans. Ce qui cause une préoccupation importante aux employeurs du domaine. D'ici quelques années, les travailleurs du secteur seront plus nombreux à quitter le secteur qu'à s'y joindre. De plus, ce manque de jeunes intéressés aux métiers professionnels (DEP) du secteur, contribue de façon alarmante à l'assèchement du bassin de recrutement. Les jeunes ont quitté les formations professionnelles à la faveur des études collégiales étant donné la réputation que détenaient ces formations dans les années 80. Elles étaient réservées aux jeunes qui éprouvaient de la difficulté en formation académique. À cette époque, les parents ont commencé à inciter leurs enfants à ne plus s'inscrire à ces programmes, afin de faire taire la rumeur que leurs enfants étaient « nuls à l'école ». Ils les invitaient à s'inscrire au collégial. Cette hypothèse a manifestement contribué au désintéressement des jeunes aux formations professionnelles de ce secteur.

Comme nous pouvons le constater, le prochain tableau souligne la forte concentration de main-d'œuvre vieillissante. Il démontre la répartition des travailleurs de la région 04 par groupes d'âge, dans l'industrie de la deuxième transformation métallique. À la lumière de ce tableau, les employeurs du secteur en Mauricie auront un grand besoin de main-d'œuvre afin de renouveler le bassin de recrutement, puisque celui-ci tend à diminuer et cause préjudice à son potentiel de développement. En effet, plusieurs employeurs disent déjà éprouver de la difficulté à recruter de la main-d'œuvre qualifiée. De plus, ils prévoient embaucher dans la prochaine année.

DEUXIÈME TRANSFORMATION MÉTALLIQUE

COMMENTAIRES

TABLEAU 2

**Âge de la main-d'œuvre dans le secteur
de la deuxième transformation métallique en Mauricie -1999
(recensement 1996)**

<i>Groupe d'âge</i>	<i>%</i>
16-24 ans	9,6
25-29 ans	15,4
30-34 ans	30,7
35-44 ans	21,9
45 ans et +	22,4

RÉPARTITION DE L'EMPLOI EN MAURICIE

En Mauricie, 3 151 emplois sont occupés dans ce secteur. Ils prennent forme à travers 164 entreprises. Le secteur de la deuxième transformation métallique se divise en trois sous-secteurs industriels. Nous retrouvons 1 326 emplois pour le secteur de la fabrication des produits métalliques, 989 emplois pour l'industrie de la machinerie (sauf électrique) et 836 emplois pour l'industrie du matériel de transport.

Le tableau suivant nous représente la répartition des employés et employeurs pour la deuxième transforma-

DEUXIÈME TRANSFORMATION MÉTALLIQUE

COMMENTAIRES

tion métallique.

TABLEAU 3

Répartition des employés par sous-secteurs des travailleurs de la Mauricie pour l'industrie de la deuxième transformation métallique (données CRHC 2002)

Division	Nombre d'employeurs	Nombre d'employés	% d'employeurs avant moins de 20 employés	% d'employés global en lien avec le secteur
Industrie de la fabrication des produits métalliques	91	1 379	83,7	42,4
Industrie de la machinerie (sauf électrique)	39	1 173	76,3	36,1
Industrie du matériel de transport	34	695	85,3	21,4

Sous-secteur de la fabrication des produits métalliques

Comme nous l'avons constaté dans le tableau 3, le sous-secteur de la fabrication des produits métalliques représente à lui seul 42,4 % de l'ensemble des travailleurs de l'industrie de la deuxième transformation des métaux en Mauricie. De plus, une forte concentration (83,7 %) de ses employés se retrouvent dans des petites compagnies de moins de vingt employés. Les compagnies ayant moins de cinq employés à leur service représentent 44,6 % des entreprises de ce sous-secteur. En dernier lieu, trois industries de la fabrication métallique comptent plus de 100 employés à leur service.

La répartition par MRC des emplois en Mauricie démontre la vivacité des entreprises de la MRC de Francheville. Elle compte à son actif plus de 585 employés dans la fabrication de produits métalliques. Ensuite viennent les MRC du Centre-de-la-Mauricie et Maskinongé comptant 155 employés chacune dans ce même sec-

DEUXIÈME TRANSFORMATION MÉTALLIQUE

COMMENTAIRES

teur.

Le prochain tableau nous présente un portrait global de ce sous-secteur. À elle seule la MRC du Centre-de-la-Mauricie prétend connaître une augmentation non négligeable des PME de son territoire, ce qui entraîne une croissance de 8,4 % de l'emploi dans la région. Nous croyons que ce sous-secteur peut bénéficier de cette croissance notée par la MRC du Centre-de-la-Mauricie.

TABLEAU 4

**Répartition par MRC des emplois au sous-secteur
de la fabrication des produits métalliques
(données du recensement 1996)**

MRC	Nombre d'emplois
Francheville	585
Centre Mauricie	155
Maskinongé	155
Mékinac	60
Haut-Saint-Maurice	25

Les régions qui affichent une croissance de ce secteur sont la MRC Francheville avec ses industries dont Marmen, Canam Manac, Corus, GL&V, ainsi que la MRC du Centre-de-la-Mauricie avec Qualimec industrielle inc., Tecfab international, Soudure Mauricienne de même que la MRC Maskinongé avec la reprise des activités de l'usine Duchesnes et Fils depuis l'incendie en 1998. Il y a également la MRC Mékinac qui prévoit une croissance et un besoin accru de main-d'œuvre pour des emplois en soudure et en atelier d'usinage.

Le sous-secteur de l'industrie de la machinerie

Tel que démontré au tableau 3, le sous-secteur de l'industrie de la machinerie représente 36,1 % de

DEUXIÈME TRANSFORMATION MÉTALLIQUE

COMMENTAIRES

l'ensemble des emplois pour le secteur de la deuxième transformation des métaux en Mauricie. Les entreprises ayant moins de vingt employés à leur service représentent 76,3 % de l'ensemble des employeurs, tandis que 55,3 % en compte moins de cinq. Deux entreprises seulement comptent plus de 100 employés, dont une en compte plus de 300. Évidemment, les PME de ce secteur sont ici encore majoritaires. Cependant, plus de la moitié (54,6 %) des employés sont concentrés dans deux industries.

Le prochain tableau nous fait voir la répartition des travailleurs par MRC pour ce sous-secteur.

TABLEAU 5

**Répartition des travailleurs du sous-secteur de
l'industrie de la machinerie (sauf électrique)
par MRC, pour la Mauricie (données CRHC 2000)**

MRC	Emplois
Francheville	385
Centre Mauricie	90
Maskinongé	75
Mékinac	60
Haut-Saint-Maurice	Nd

Nous observons que la MRC Francheville détient la plus forte concentration d'emplois (63,1 %) du sous-secteur. Nous constatons que les trois autres MRC affichent respectivement 14 %, 12,9 % et 9,9 % des emplois dans cette catégorie. Comme plusieurs grandes industries sont concentrées dans la MRC Francheville, nous croyons que l'influence du développement de ce secteur y prend racine. Peut-être pouvons-nous trouver là une bonne explication au développement plus substantiel de ce sous-secteur. Tout comme les autres sous-

DEUXIÈME TRANSFORMATION MÉTALLIQUE

COMMENTAIRES

secteurs de la deuxième transformation des métaux, l'industrie de la machinerie vit exactement les mêmes difficultés d'embauche. Une main-d'œuvre sous-scolarisée qui empêche l'expansion des industries, puisqu'il y a moins de jeunes qui s'y intéressent.

Le sous-secteur du matériel de transport

Dans cette catégorie, nous retrouvons en Mauricie 21,4 % d'emplois reliés au secteur de la deuxième transformation métallique. Le Centre-de-la-Mauricie agit comme locomotive dans ce secteur puisque 60 % des emplois sont concentrés à l'intérieur de cette MRC. Les entreprises comptant moins de vingt employés sont de l'ordre de 85,3 %. Celles ayant moins de cinq employés comptent pour 38,2 % de l'ensemble des employeurs. Les petites entreprises sont ainsi surreprésentées. Alors que la majeure partie des emplois (71,8 %) du secteur se retrouvent au sein de trois grandes entreprises, l'industrie du matériel de transport semble bien se porter.

Le prochain tableau affiche la répartition des emplois par MRC pour ce sous-secteur en Mauricie.

TABLEAU 6

**Répartition par MRC des emplois de l'industrie du matériel de transport en Mauricie
(données CRHC 2000)**

MRC	Emplois
Centre Mauricie	520
Francheville	235
Maskinongé	70
Mékinac	60
Haut Saint-Maurice	ND

Perspectives professionnelles et sectorielles

Pour l'ensemble du secteur, les perspectives d'emplois semblent bonnes. Voyant son besoin pressant de renouveler son bassin de recrutement, la Mauricie vit depuis quelques années une croissance positive du sec-

DEUXIÈME TRANSFORMATION MÉTALLIQUE

COMMENTAIRES

teur et ne peut qu'espérer poursuivre dans cette foulée. Depuis déjà quelques années, la reconnaissance des produits québécois fait profiter notre région de ses retombées et crée chez-nous un besoin assez important d'agir rapidement du point de vue relève.

Tout au long de ce portrait, il a été souligné que notre population vieillit et nos jeunes ne s'intéressent plus aux métiers qui sont « salissants » sans avoir en bout de ligne une compensation intéressante pour ce type d'emplois. Un manque flagrant de main-d'œuvre qualifiée ralentit le potentiel de développement et la croissance du secteur.

La variation annuelle moyenne de l'emploi, pour les sous-secteurs de la fabrication de produits métalliques se situe à 4,0 %, à 5,9 % pour l'industrie de la machinerie et à 4,1 % pour l'industrie de la fabrication du matériel de transport d'ici l'année 2006. Ceci nous démontre que la croissance positive devrait se poursuivre pour les prochaines années.

Avec des perspectives professionnelles s'échelonnant d'acceptables à favorables pour toutes les professions dont le niveau de compétences est intermédiaire, l'industrie de la deuxième transformation des produits métalliques nous laisse croire à une poursuite de son développement et par le fait même marque un besoin de travailleurs qualifiés. Elle affiche un taux élevé de demandes de main-d'œuvre (manque de relève) de 1999 à 2004 et un taux de chômage estimé moyen pour l'année 1999. Tout nous laisse croire à un éventuel besoin de travailleurs bien formés (DEP) dont notamment les machinistes et les vérificateurs d'usinage et d'outillage, les soudeurs monteurs et les conducteurs de machine à souder, ainsi que les contrôleurs de machines à commandes numériques. Le comité sectoriel de l'industrie de la deuxième transformation des métaux a pour sa part fait état d'un grand besoin de travailleurs pour l'ensemble du Québec, de tous niveaux de compétences puisque la dynamique de l'entreprise tend à se modifier. Le travail par cellule de production demande une plus grande compétence de ses travailleurs et de meilleures habiletés générales.

Vous trouverez, en annexe, un tableau présentant les perspectives professionnelles pour les principales occupations énumérées dans ce document.

Éléments de la problématique

La problématique du secteur de la deuxième transformation des métaux se retrouve plus particulièrement dans une difficulté de recrutement principalement due à un désintéressement des jeunes pour le secteur.

DEUXIÈME TRANSFORMATION MÉTALLIQUE

COMMENTAIRES

Trois éléments sont en cause :

- ✘ La mauvaise réputation du secteur de formation professionnelle au secondaire;
- ✘ La faible perspective d'embauche au début des années 90;
- ✘ Les conditions de travail.

Tous ces éléments, sauf un, ont été soulignés dans le texte. La faible perspective d'embauche au début des années 90 a participé au désintéressement des jeunes travailleurs au secteur. En effet, les jeunes qui arrivaient tout fraîchement diplômés éprouvaient de la difficulté à se trouver un emploi. L'instabilité des marchés ne permettait pas aux employeurs de recruter, ni même de maintenir un employé à plein temps pour le secteur. Plusieurs vivaient à cette époque des périodes récurrentes de chômage. Alors tout ceci s'est joint aux mauvaises conditions de travail. Les salaires ont connu une période de gel et ont cessé de grimper. Voilà possiblement des éléments importants contribuant au désintéressement des jeunes.

De plus, il y a aussi une négligence de la part des employeurs à former leur personnel de façon ponctuelle. La modernisation des équipements demande un plus grand ajustement de la main-d'œuvre sur place. Pour sa part, le vieillissement de la population en emploi demande un plus grand besoin de formation en entreprise, notamment par l'implantation de machineries à contrôles numériques, ce qui a été négligé au début des années 90 par les employeurs.

Un autre élément qui a été soulevé par les employeurs est le manque d'ajustement des formations avec la réalité des entreprises du secteur. Les entreprises reçoivent des étudiants qui ne sont pas tout à fait au courant de la réalité des entreprises, alors que celles-ci s'attendent à recevoir des étudiants prêts à occuper un emploi et à être tout à fait fonctionnels, ils reçoivent des étudiants qui ont à s'ajuster et s'adapter avant de pouvoir devenir productifs. D'ailleurs, les diverses tables sectorielles de ce secteur ont fait part de cette problématique au comité sectoriel. Elles ont pris en considération cet aspect et nous suggèrent, pour remédier à ce problème, de développer plus de stages en entreprise pendant la formation.

En résumé

- ❖ Les jeunes se sont désintéressés au secteur à cause de la mauvaise réputation des formations;
- ❖ Des mauvaises conditions de travail ont contribué à l'assèchement du bassin de recrutement;

DEUXIÈME TRANSFORMATION MÉTALLIQUE

COMMENTAIRES

- ❖ Le vieillissement de la population en emploi et le manque de formation ralentissent le développement du secteur tant au niveau de l'acquisition de nouveaux équipements qu'au niveau opérationnel de ces équipements;
- ❖ Le manque d'ajustement de la formation académique avec la réalité des entreprises.
- ❖ L'abandon de la culture de formation en entreprise, dans les années 90.

Perspectives professionnelles 2001 – 2005

CNP	Titre de la profession	Demande de la main-d'oeuvre 2000 à 2005	Perspectives 2001 - 2005
7231	Machiniste et vérificateur d'usinage et d'outillage	Élevée	Favorables
9510	Soudeur et conducteur de machine à souder	Élevée	Acceptables
9612	Manœuvre en métallurgie	Modérée	Acceptables

ÉCONOMIE SOCIALE ET ACTION COMMUNAUTAIRE

COMMENTAIRES

ÉCONOMIE SOCIALE ET ACTION COMMUNAUTAIRE

COMMENTAIRES

Portrait statistique du secteur

L'économie sociale compte, en Mauricie, quelque 168 entreprises et environ 3 100 emplois. De manière plus précise, il y a 21 **centres de la petite enfance** qui comptent environ 450 employés. Pour leur part, **les entreprises d'aide domestique** embauchent environ 154 personnes qui travaillent à temps plein et environ 47 personnes à temps partiel et ce, au sein de sept entreprises et quatre coopératives. De plus, la Mauricie compte aussi 136 **coopératives** oeuvrant dans tous les secteurs d'activité économique : consommateurs, financiers, habitations, producteurs, travailleurs et solidarité. Près de 2 430 personnes travaillent dans ces coopératives.

Pour l'ensemble du secteur de l'économie sociale **les résultats d'une enquête effectuée en 2000 par le Conseil régional de l'économie sociale** permettent de faire ressortir plusieurs points importants du point de vue de la dimension entreprise :

- L'âge moyen des entreprises enquêtées est de 7,5 ans;
- Le chiffre d'affaires moyen dépasse 0,8 million de dollars par firme (les centres à la petite enfance exclus), en croissance rapide;
- Les principaux problèmes ont trait au développement des marchés, au renouvellement des appuis financiers, à la gestion financière et au recrutement de personnel qualifié.

La main-d'œuvre des **centres de la petite enfance** de la région Mauricie est très scolarisée et principalement composée d'éducatrices de la petite enfance. La formation requise pour travailler dans un centre de la petite enfance est une attestation d'études collégiales sur mesure. Cependant, si une personne possède une autre formation académique, elle peut commencer à travailler dans un centre et l'acquérir par la suite. La main-d'œuvre qui travaille dans le volet « milieu familial » est composée de travailleurs autonomes (majoritairement des femmes). La formation requise est plus restreinte et fournie par l'agence (centre à la petite enfance).

En ce qui a trait à l'aide domestique, il est difficile pour la main-d'œuvre qui veut acquérir la formation requise de concilier la formation et le travail. La main-d'œuvre de ce secteur est souvent peu scolarisée (troisième secondaire en moyenne). Environ 75 % du personnel est âgé de 45 ans et plus. Les femmes sont majoritairement représentées (90 %) dans ce secteur. La formation nécessaire pour accomplir son travail est fournie en entreprise. Cependant, l'entreprise priorise le personnel plus scolarisé.

La formule **coopérative** de travail permet aux travailleurs de devenir propriétaire de leur entreprise ou de participer à la propriété de l'entreprise qui les emploie. Nous retrouvons majoritairement des travailleurs autonomes. La difficulté de ce secteur réside dans la méconnaissance de la formule coopérative et des préjugés qui en découlent. Il est difficile de recruter du personnel capable d'avoir une vision sociale aussi importante qu'économique.

ÉCONOMIE SOCIALE ET ACTION COMMUNAUTAIRE

COMMENTAIRES

Perspectives sectorielles

Les centres de la petite enfance sont en expansion en raison notamment du manque de places en garderie. Pour sa part, le secteur de l'aide domestique est en émergence. D'ailleurs, l'enquête du CRES révèle que les entreprises sectorielles, outre des intentions d'embauche significatives au cours des douze prochains mois déclarent maintenir les emplois subventionnés dans une proportion de 77 %. Certaines signalent des difficultés de recrutement mais ces dernières s'inscrivent davantage sous le signe des disponibilités financières des entreprises que sous celui de la rareté de la main-d'œuvre.

Besoin de formation

La main-d'œuvre embauchée par le secteur de l'économie sociale (excluant les CPE) serait autrement exclue du marché du travail, pour les raisons suivantes : le niveau de scolarité faible, diplômée dans un domaine non en demande, l'âge et les attitudes ou les aptitudes face à l'emploi. **On doit néanmoins à la fois bien identifier le bassin de personnel susceptible de correspondre aux critères d'embauche et de sélection des entreprises d'économie sociale et arrimer les compétences de cette main-d'œuvre aux besoins des entreprises.**

Il est difficile de recruter du personnel capable d'avoir une vision sociale aussi importante qu'une vision économique. Les entreprises en économie sociale sont fondées sur le travail autonome et l'entrepreneuriat. **Il faut donc soutenir l'émergence des travailleurs autonomes dans la mise en place d'entreprises dans le secteur de l'économie sociale.**

Autres éléments

La main-d'œuvre qui travaille dans le secteur de l'économie sociale a la caractéristique commune d'être exclue du marché du travail. Cette exclusion peut se traduire par un niveau de scolarité faible, par l'âge, par des attitudes ou des aptitudes de la personne face à l'emploi, plusieurs facteurs peuvent caractériser cette main-d'œuvre. Environ le tiers des personnes recrutées par certaines entreprises en économie sociale (ex : aide domestique) étaient « sans revenu ». Il n'y a pas de type de clientèle priorisée (ex : handicapée, femme, jeune...) par l'entreprise en économie sociale, sauf celle en entretien domestique qui priorise les personnes de 45 ans et plus. Les entreprises en économie sociale en milieu rural ou semi-urbain ont plus de difficulté à recruter du personnel.

ENVIRONNEMENT

COMMENTAIRES

Portrait statistique du secteur

L'industrie de l'environnement regroupe plusieurs activités ou sous-secteurs d'activité économique. On estime que cette industrie générerait, en 1997, quelque 160 000 emplois à l'échelle du Canada, dont près de 33 000 au Québec, soit 20 % du total canadien. L'effectif employé était regroupé au sein de 1 458 établissements en province et 5 950 au Canada. Les activités économiques suivantes sont comprises dans l'industrie de l'environnement :

- ↪ Fabrication **de biens environnementaux** (dépolluants, filtres, produits chimiques de traitement de l'eau, etc.);
- ↪ **Services environnementaux**, à savoir :
 - Approvisionnement, gestion et traitement de l'eau;
 - Assainissement de l'air;
 - Gestion de déchets (collecte des ordures, gestion de sites d'enfouissement, etc.);
 - Services d'ingénierie/laboratoires;
 - Recherche et développement;
 - Autres services (information, sensibilisation, etc.);
 - Construction (égouts, aqueducs, etc.).

En Mauricie, on ne peut chiffrer avec précision le nombre d'entreprises et le total d'emplois directement liés à cette activité économique, si ce n'est qu'il atteint plusieurs centaines. Un relevé non exhaustif fait à partir du fichier des employeurs de Développement des ressources humaines Canada, permet d'avancer le chiffre d'environ 800 emplois. La composante de type « fabrication de biens environnementaux » est quasi inexistante en Mauricie. Par contre, il existe comme partout ailleurs des firmes de cueillette d'ordures domestiques, de construction d'égouts et d'aqueducs, etc., mais on peut mentionner la présence de certaines activités comme la récupération (Groupe RCM à Yamachiche), la R-D avec le LTÉE d'Hydro-Québec à Shawinigan, le CNETE du Collège Shawinigan, les centres spécialisés en pâtes et papiers, etc. La recherche appliquée en entreprise, quoique plus limitée, est néanmoins présente dans des firmes comme GL&V à Trois-Rivières et Choisy à Louiseville. La Mauricie se caractérise aussi par la présence d'importants sites d'enfouissement comme ceux de la Régie intermunicipale des déchets de la Mauricie (RIGDM ; Saint-Étienne-des-Grès) et d'Horizon Environnement à Grandes Piles. C'est à Saint-Luc-de-Vincennes que l'on retrouve la plus grande

ENVIRONNEMENT	COMMENTAIRES
<p>plate-forme de compostage au Québec.</p> <p>C'est la MRC Francheville qui regroupe une portion importante, sinon majoritaire de l'activité dédiée au secteur environnemental en Mauricie, principalement en raison de la présence des consultants, des firmes de cueillette et des sites d'enfouissement. On peut aussi faire ressortir celles de Maskinongé et du Centre-de-la-Mauricie. Quant aux principales occupations représentées, soulignons les camionneurs, les manutentionnaires de toutes sortes, sans oublier une petite proportion de personnel technique et professionnel.</p> <p>Historiquement, l'industrie de l'environnement a été stimulée en grande partie par l'application de diverses lois et réglementations environnementales. À cela, il faut ajouter en Mauricie la présence de clients industriels d'envergure, particulièrement dans les industries papetières et sidérurgiques. Cela a permis, entre autres, le développement d'une solide expertise au sein des firmes de consultants.</p> <p>En matière de récupération de matières résiduelles, c'est le papier/carton qui constitue le produit le plus rentable et ce, malgré un marché volatile. Le verre, le plastique et le métal font figure de parents pauvres en raison d'un volume insuffisant à récupérer et d'une demande limitée pour ces matières. Il en est de même pour le compost.</p> <p>Il faut aussi considérer le fait que la récupération de matières recyclables procure en Mauricie des opportunités d'intégration en emploi pour des clientèles défavorisées, soit les personnes handicapées, des gens faiblement scolarisés, etc. C'est le cas pour l'entreprise Groupe RCM de Yamachiche; de plus, l'expérience des ressourceries peut aussi être porteuse d'avenir à cet égard.</p> <p>Perspectives sectorielles 2000-2005</p> <p>Aucune perspective n'a été établie pour ce secteur.</p> <p>Présence des changements potentiels</p> <p>Ce sont des changements relatifs aux marchés qui affecteront le secteur de l'environnement en Mauricie. En effet, les projets à venir de valorisation de diverses matières (huiles, etc.) de même que l'élargissement éventuel des activités de récupération et de recyclage seront susceptibles de générer des besoins en main-d'œuvre de type « manœuvre » en environnement.</p>	

ENVIRONNEMENT	COMMENTAIRES
<p>Besoin de formation</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ On exigera des gens occupant des postes de manœuvres au sein des activités de récupération et de recyclage, une formation préalable en environnement, plus spécifiquement en traitement des matières résiduelles. <p>Autres problèmes relatifs à la main-d'oeuvre</p> <p>Ces problèmes sont de deux types :</p> <ul style="list-style-type: none"> ☞ L'organisme Technopole de la Mauricie, dans son rapport relatif au bilan technologique de la grappe « environnement et énergie » fait état d'une pénurie de main-d'œuvre qualifiée et d'expérience dans le secteur de l'environnement. Ce constat a été validé par une table d'experts sectoriels. Il faut préciser que les niveaux de compétences concernés renvoient à du personnel scolarisé à l'échelle collégiale ou universitaire; ☞ Un problème de rétention en région se pose pour les employés professionnels oeuvrant au sein des firmes privées de consultation en matière environnementale et ce, en raison de la durée limitée des contrats offerts de même que par leur petit nombre. Une masse critique plus substantielle de clients (et d'employeurs) dans les grands centres urbains force le déplacement 	

INDUSTRIE DU BOIS	COMMENTAIRES
<p>Portrait statistique du secteur</p> <p>L'industrie du bois regroupe les entreprises qui fabriquent des produits du bois récolté en forêt.</p> <p>Les entreprises sont inscrites dans trois sous-secteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Le secteur des scieries et de la préservation du bois</u> comprenant les scieries, les usines de rabotage et de bardeaux et la préservation du bois. ➤ <u>Le secteur des industries de fabrication de placages, de contreplaqués et de produits de bois reconstitué</u> comprenant les placages en bois de feuillus et de résineux, les industries de contreplaqués de feuilles et de résineux, la fabrication de produits de charpente de bois, les usines de panneaux de particules et de fibres et enfin, les usines de panneaux de copeaux. ➤ <u>Le secteur de la fabrication d'autres produits de bois</u> comprenant la fabrication des contenants et de palettes en bois et de tous autres produits en bois. <p>Le Québec est la deuxième province productive de bois d'œuvre au Canada. Cette situation lui confère un poids important sur l'échiquier canadien et nord-américain avec environ 25 % de la production canadienne. L'industrie du bois de sciage est donc au cœur du développement économique et social des régions du Québec. Au cours de la dernière décennie, les investissements au Québec n'ont cessé de croître. La grande majorité des profits réalisés ont été massivement réinvestis. Des usines entières ont été transformées par l'implantation de nouvelles technologies. Ces investissements ont permis d'accroître la capacité de production des usines québécoises, d'augmenter la productivité, de réduire les coûts de fabrication et d'améliorer la compétitivité sur les marchés internationaux avec des produits de qualité et à des prix concurrentiels. Au cours de la dernière décennie, c'est plus de 2 milliards de dollars qui ont été investis par les usines québécoises, dont plus de 80 % en machinerie et équipement, et le reste en construction.</p> <p>Les industries du bois de sciage comptent quelque 1 200 établissements commerciaux (600 employeurs) dont environ 500 d'entre eux produisent 90 % du volume de première transformation de bois. Plus de 85 % de la forêt publique est attribuée à 260 usines de sciage, de pâtes et papiers, de panneaux gaufrés et de déroulage de bouleaux. Ainsi, 213 scieries détentrices de CAAF (contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier) accaparent plus de 83 % de tout le bois coupé au Québec. Au moins 60 % de la production de bois rési-</p>	

INDUSTRIE DU BOIS	COMMENTAIRES
<p>neux et 33 % de celle des feuillus sont exportés aux États-Unis.</p> <p>Après plusieurs années reluisantes, l'industrie du sciage a été éprouvée par les conditions difficiles qui ont prévalu sur les marchés, tout au long de l'année 2000. Aux États-Unis, les mises en chantier sont passées de 1,67 à 1,60 millions d'unités de 1999 à 2000, soit une chute de 4 %. D'autres secteurs, consommateurs de bois d'œuvre, ont également subi des reculs, notamment la production de maisons préfabriquées qui a chuté de 28 %. La consommation de sciage résineux a fléchi de 3 % de 1999 à 2000. Au Canada, l'économie a subi les contrecoups du ralentissement américain. Cependant, le ralentissement a été de moindre ampleur. Le secteur de la construction ayant continué de progresser, atteignant 153 000 unités comparativement à 150 000 en 1999. Habituellement, la quantité de bois offerte sur les marchés tarde à réagir à la baisse de la demande. Plusieurs producteurs outre-mer ont aussi accru leurs exportations aux États-Unis. Ce déséquilibre entre l'offre et la demande a entraîné un affaissement des prix du bois d'œuvre résineux en l'an 2000. Le marché du bois d'œuvre feuillu a, quant à lui, continué d'être performant et, en 2000, le prix a d'ailleurs progressé de 7 % comparativement à 1999.</p> <p>Au Québec, la production de sciage résineux a enregistré une légère hausse de 0,7 % sur l'année 1999 pour atteindre les 7,4 milliards pmp. Les mises en chantier ont continué leur croissance passant de 12 375 en 2000 à un nombre de 13 845 unités pour la période de janvier à juin 2001, soit une hausse de 12 %.</p> <p>En Mauricie, le secteur du bois compte 110 employeurs en 2002 et un niveau d'emploi s'établissant à 3 336 travailleurs, soit une perte de près de 350 emplois. Près de 43,2 % des entreprises ont à leur emploi moins de cinq employés, treize d'entre elles se situent entre 100 et 199 travailleurs et enfin, deux ont des niveaux d'emploi de 325 travailleurs.</p> <p style="text-align: center;">Emploi secteur de l'industrie du bois en Mauricie</p>	

INDUSTRIE DU BOIS

COMMENTAIRES

MRC du Haut St-Maurice	867	(26 %)
MRC de Mékinac	1 034	(31 %)
MRC du Centre de la Mauricie	534	(16 %)
MRC de Francheville	568	(17 %)
MRC de Maskinongé	334	(10 %)
Approximatif	3 336	

La composition de la main-d'œuvre de ce secteur comptant le plus grand nombre de travailleurs est :

- ☞ 4,7 % - personnel de direction et de la gestion;
- ☞ 5,7 % - personnel de bureau (secrétariat, comptabilité, expéditeur, réceptionnaire);
- ☞ 1,6 % - personnel professionnel et technique;
- ☞ 3,8 % - personnel de vente et des services;
- ☞ 83,9 % - de personnel de la production :
 - ☞ 19,25 % - manœuvre dans la transformation du bois,
 - ☞ 16,6 % - opérateur de machine à scier,
 - ☞ 10,7 % - classeur de bois d'œuvre,
 - ☞ 5,2 % - surveillant dans la transformation du bois;
- ☞ 3,2 % - mécanicien, mécanicien d'entretien, réparateur de convoyeur;
- ☞ 3,7 % - conducteur d'équipements lourds;
- ☞ 3,8 % - autres conducteurs de machines dans la transformation du bois;
- ☞ 3,3 % - manutentionnaire;
- ☞ 2,3 % - conducteur de machine d'abattage.

Éléments de la problématique main-d'oeuvre

INDUSTRIE DU BOIS

COMMENTAIRES

- 🔊 Une main-d'œuvre peu qualifiée et faiblement scolarisée;
- 🔊 Un taux d'analphabétisme particulièrement important;
- 🔊 Absence de planification et d'organisation de la formation en entreprise;
- 🔊 Des directions d'usine peu familières aux pratiques « modernes » de gestion des ressources humaines;
- 🔊 Un faible niveau de concertation entre employeurs et travailleurs;
- 🔊 Des ressources et des centres de formation éloignés des sites de production.

L'imposition par les États-Unis de taxes anti-dumping et de droits compensatoires sur les exportations du bois d'œuvre canadien, à compter du 23 mai 2002, a eu un effet néfaste sur le niveau de l'emploi en 2002 et pourrait être plus significatif si le contentieux perdure. Cependant, la plupart des entreprises exportatrices dans la région avaient, avant l'imposition des droits, réorganisé leur production, et ce, depuis juillet 2001. La situation de l'emploi demeure donc stable pour le moment, mais pourrait changer très rapidement. Aucun acteur majeur du secteur ne peut actuellement se prononcer sur le futur. Il faut souligner que la rentabilité du secteur est faible : la question est de savoir si les entreprises locales pourront produire longtemps en bas de leurs coûts de production.

Sources : AMBSQ

Comité sectoriel de main-d'œuvre bois de sciage

MIC

DRHC

INDUSTRIE DU BOIS	COMMENTAIRES
<p>Perspectives professionnelles 2001-2005 Secteur de l'industrie du bois</p>	

INDUSTRIE DU BOIS			COMMENTAIRES
Titre de l'occupation	Demande de main-d'œuvre 2000 à 2005	Perspectives 2001-2005	
Directeur de production	Modérée	Favorables	
Spécialiste ressources humaines	Modérée	Favorables	
Secrétaire	Faible	Très restreintes	
Commis travail de bureau	Faible	Très restreintes	
Expéditeur et réceptionnaire	Faible	Acceptables	
Technicien génie mécanique	Élevée	Très favorables	
Technicien génie industriel	Élevée	Acceptables	
Spécialiste des ventes	Modérée	Favorables	
Mécanicien industriel	Modérée	Favorables	
Surveillant à la transformation du bois	Faible	Acceptables	
Opérateur de machine à scier	Modéré	Acceptables	
Autres conducteurs de machines	Modérée	Acceptables	
Classeur de bois d'œuvre et autres vérificateurs	Modérée	Favorables	
Monteur et contrôleur de produits en bois	Modérée	Acceptables	
Conducteur de machine à travailler le bois	Élevée	Favorables	
Manœuvre transformation du bois	Faible	Restreintes	

INDUSTRIE ÉLECTRIQUE ET ÉLECTRONIQUE	COMMENTAIRES
--------------------------------------	--------------

INDUSTRIE ÉLECTRIQUE ET ÉLECTRONIQUE

COMMENTAIRES

Portrait statistique du secteur

Les entreprises que regroupe l'industrie électrique et électronique fabriquent une diversité de produits. Les secteurs d'activité sont l'industrie des gros appareils électriques ou non, l'industrie des appareils d'éclairage fixes, l'industrie des pièces et des composantes électroniques, l'industrie des transformateurs électriques ainsi que l'industrie du matériel électrique de commutation et de protection. Du petit appareil électrique en passant par les fils et la machinerie de bureau, l'industrie électrique et électronique est alimentée essentiellement par l'essor des nouvelles technologies de l'information. Malgré une année plutôt cahoteuse sur le plan manufacturier et les effets désastreux sur l'emploi de la chute du titre de Nortel, le secteur connaîtra encore cette année une période de recrutement.

Au Québec 40 % de l'industrie canadienne de l'électrique et de l'électronique trouve pignon sur rue. Secteur de savoir, considéré comme étant un secteur à savoir moyen, la main-d'œuvre qui y travaille en Mauricie représente 37,4 % de l'emploi total, comparativement à 40,5 % au Québec. Cette industrie est plus dynamique et vigoureuse dans notre province qu'elle l'est chez nos voisins ontariens. Elle procure de l'emploi à plus de 50 000 personnes et affiche un chiffre d'affaires de l'ordre de dix milliards de dollars. Depuis quelques années, elle connaît une croissance moyenne de 5,3 % par année. L'étalement des emplois parmi plusieurs sous-secteurs est en partie responsable de cette croissance. De plus, la mondialisation du commerce, la reconnaissance de la qualité de nos exportations et la popularité des nouvelles technologies ont aussi contribué à cette croissance.

En Mauricie, ce dynamisme est présent. L'implantation, à Shawinigan, du centre de recherche et développement pour ce secteur d'activité économique, fait de nous une région porteuse de projets innovateurs. Toujours à la recherche de méthodes de travail plus efficaces et moins coûteuses, les travailleurs de nos entreprises évoluent entre autres, dans la conception et la fabrication du matériel destiné aux domaines de l'aéronautique et de l'industrie du transport. Par exemple, on retrouve des industries de fabrication de matériel d'aérospatial, de câblage, de produits thermoplastiques, de composantes d'automobile, de tableaux de bord, de transformateurs et de distribution de panneaux de contrôle. Shawinigan détient la palme avec 84 % des emplois de la région dans ses industries telles que Mégatech Électro, Delastek et Elmec.

Les données du Centre Ressources Humaines Canada révèlent que 700 emplois en 2002 sont occupés pour ce secteur. Au total 24 entreprises sont recensées, dont 74 % (20) ont moins de 20 employés à leur service. Trois entreprises de plus de 100 employés regroupent 75 % (605) des travailleurs du secteur.

INDUSTRIE ÉLECTRIQUE ET ÉLECTRONIQUE

COMMENTAIRES

Alors que 69,9 % (545) de l'emploi est concentré dans la MRC Centre Mauricie et 22,4 % (175) dans la MRC Francheville, la région est fortement représentée pour sa conception innovatrice. Les trois autres MRC affichent une faible représentation d'emploi dans ce secteur.

Le tableau 1 brosse un portrait rapide de l'emploi en Mauricie.

TABLEAU 1

**Répartition de l'emploi en Mauricie
pour le secteur de l'électricité et de l'électronique par MRC
(recensement 1996)**

MRC	Nombre d'emplois
Haut Saint-Maurice	20
Mékinac	20
Centre Mauricie	545
Francheville	175
Maskinongé	20

Les emplois de ce secteur en Mauricie, sont occupés principalement (50,5 %) par six types de professions. Les assembleurs monteurs de matériel électrique représentent 24,5 % des emplois, 8 % sont des assembleurs monteurs et contrôleurs monteurs électriques et industriels.

Les autres types d'emplois sont démontrés au tableau 2.

INDUSTRIE ÉLECTRIQUE ET ÉLECTRONIQUE

COMMENTAIRES

TABLEAU 2

**Principales occupations dans le secteur de l'industrie électrique
et électronique en Mauricie
(recensement 1996)**

CNP	OCCUPATION	%
9483	Assembleur, monteur, contrôleur et vérificateur de matériel électronique	24,5 %
9485	Assembleur, monteur et contrôleur dans la fabrication de transformateurs et de moteurs électriques industriels	8 %
2133	Ingénieur électricien et électronicien	5 %
9510	Soudeur et conducteur de machine à souder	5 %
2242	Électronicien d'entretien	4 %
9222	Surveillant dans la fabrication du matériel électronique	4 %

LA FORMATION

Comme nous l'avons mentionné plus haut, la main-d'œuvre recherchée semble être confrontée à une formation de plus en plus pointue et paradoxalement, une polyvalence exceptionnelle. Les cycles irréguliers de production que connaissent les entreprises et les périodes de rationalisation des effectifs obligent les travailleurs à être mobiles et surtout à développer des habiletés de travail couvrant un large éventail de possibilités.

INDUSTRIE ÉLECTRIQUE ET ÉLECTRONIQUE	COMMENTAIRES
<p>Depuis les années 90, les industries ont perdu leurs infrastructures et leurs pratiques de formation. Le bassin de recrutement s'assèche et les employés actuels sont de plus en plus éloignés de la réalité compte tenu de l'évolution rapide de la technologie. Un besoin de formation en entreprise est de plus en plus pressant. Par ailleurs, ce besoin semble plus présent pour les métiers de complexité supérieure étant donné que la lecture de plans et le travail sur machines à contrôles numériques font dorénavant partie des exigences de base.</p> <p>Pour ce qui est des emplois de journaliers, les personnes doivent posséder une bonne vitesse de production, un bon jugement, de la créativité, une bonne capacité d'adaptation, le sens de l'urgence et des priorités et faire preuve d'autonomie.</p> <p>Près de 75 % des emplois du secteur exigent un diplôme d'études secondaires, 10 % une formation collégiale et 15 % une formation professionnelle. Tous ont une exigence d'au moins deux à trois années d'expérience.</p> <p>LE RECRUTEMENT</p> <p>Les entreprises du secteur éprouvent de la difficulté à recruter de la main-d'œuvre hautement spécialisée dans leur domaine. Peu de candidats possèdent les qualifications exigées et plusieurs éprouvent des difficultés avec la langue anglaise, élément essentiel à maîtriser pour ce type de travail. Les ingénieurs et les techniciens de notre région ne semblent pas être à l'aise avec l'anglais.</p> <p>Le salaire offert joue un rôle important puisqu'il cause une difficulté à recruter. Les entreprises de la Mauricie offrent un salaire non concurrentiel et des conditions de travail peu alléchantes pour recruter au niveau provincial, ce qui n'attirent pas les candidats. Étant donné l'appauvrissement du bassin, les travailleurs qualifiés recherchent toujours les meilleures conditions et n'hésitent pas à changer de compagnie afin d'obtenir plus.</p> <p>Les entreprises de notre région devront user de beaucoup de stratégies afin d'attirer les travailleurs qualifiés dans ce domaine. De plus, ils devront ajuster les salaires avec les régions à plus forte densité d'opérations dans l'industrie de la fabrication électrique et électronique.</p>	

INDUSTRIE ÉLECTRIQUE ET ÉLECTRONIQUE

COMMENTAIRES

Perspectives professionnelles et sectorielles

La croissance rapide qu'a connue le secteur semble ralentir depuis quelques années. Cependant, un besoin de main-d'œuvre qualifiée se fait sentir afin de faire profiter les entreprises de notre région de la croissance prévue.

L'impact des attentats terroristes survenus aux États-Unis a laissé des traces sur notre économie régionale, principalement dans ce secteur d'activité. L'année 2002 a connu un certain ralentissement au sein des entreprises mauriciennes consacrées à la fabrication de composantes de matériel de transport destinées à l'aviation. À court terme, malgré une variation annuelle moyenne prévue de 1,8 %, nous croyons que les activités seront ralenties compte tenu des difficultés que l'aéronautique connaît actuellement. Nous avons souligné la participation importante des entreprises de Shawinigan dans la fabrication de composantes de matériel destinées à l'aviation (Delastek, Mégatech, etc.) et à la croissance de ce secteur d'activité économique. Les emplois actuels seront possiblement maintenus, mais pas ou peu de création de nouveaux postes sont envisageables pour 2003. À moyen terme, les entreprises actuelles devraient profiter d'une diversification des carnets de commandes et de la reprise de confiance des marchés d'importations et ainsi rejoindre les rangs de la croissance prévue d'ici la fin 2006. Cependant, un grand nombre d'emplois en assemblage peuvent être déplacés rapidement. En effet, les donneurs d'ordre pourraient confier la production en sous-traitance à l'extérieur du Québec.

Principaux éléments de la problématique

À la lumière des éléments présentés dans ce document, nous pouvons identifier certains points précis de la problématique de main-d'œuvre de l'industrie de l'électricité et l'électronique, soit :

- 1) L'assèchement du bassin de recrutement est présent. La rapidité avec laquelle la technologie évolue contribue à l'assèchement puisqu'il n'y a pas assez d'étudiants qui sortent des écoles avec le diplôme recherché.
- 2) Peu de candidats ont la polyvalence nécessaire à l'emploi, ainsi que les connaissances appropriées des nouvelles technologies.
- 3) En Mauricie, une bonne partie des travailleurs du secteur ont une connaissance insuffisante de l'anglais.

INDUSTRIE ÉLECTRIQUE ET ÉLECTRONIQUE

COMMENTAIRES

- 4) Des conditions de travail défavorables, ainsi que des salaires non concurrentiels, semblent s'ajouter aux difficultés de recruter des employés.
- 5) L'abandon de la pratique de la formation en entreprise, dans les années 90, freine le développement et a un impact sur la capacité actuelle des employés à progresser et à évoluer dans les nouvelles technologies utiles à leur travail.

En conclusion, les entreprises devront être créatives lors de recrutement. L'ajustement salarial et l'amélioration des conditions de travail seront des éléments qui feront pencher la balance pour attirer des travailleurs provenant autant de l'extérieur, que des jeunes des secteurs de formation en lien avec le secteur d'activité recherché.

Secteur de l'industrie électrique et électronique

CNP	Titre de l'occupation	Demande de main-d'œuvre 2000- 2005	Perspectives 2001-2005
9483	Assembleur, monteur, contrôleur et vérificateur de matériel électronique	Modérée	Favorables
9485	Assembleur, monteur et contrôleur dans la fabrication de transformateurs et de moteurs électriques industriels	Faible	Acceptables
2133	Ingénieur électricien et électronicien	Élevée	Favorables
9510	Soudeur et conducteur de machine à souder	Élevée	Acceptables
2242	Électronicien d'entretien	Modérée	Favorables
9222	Surveillant dans fabrication du matériel électronique	ND	ND

MEUBLE ET ARTICLES D'AMEUBLEMENT

COMMENTAIRES

Portrait statistique du secteur

Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale consiste à fabriquer des meubles et des produits connexes. Ils emploient des procédés classiques pour façonner des matériaux et assembler des pièces, par des opérations de découpe, de moulage et de stratification. L'attention portée à l'esthétique et aux qualités fonctionnelles de ces articles est un aspect important du processus de production.

Depuis le milieu des années 90, le secteur du meuble connaît une progression spectaculaire, et ce, principalement soutenue par une hausse marquée des exportations vers les marchés américains. Des percées tangibles au cours des dernières années, ont connu un succès en Amérique du Sud et plus particulièrement au Japon. En l'an 2000, l'industrie a vu ses livraisons dépasser le cap des deux milliards de dollars dont 50 % destinées à l'exportation. Dans l'ensemble du Québec, on dénombre 2 400 entreprises qui emploient près de 35 000 personnes.

Cette croissance de l'industrie québécoise s'appuie sur un ensemble de facteurs :

- Tradition qui remonte loin dans le temps;
- Qualité du produit qui se démarque tant par son design que par son innovation;
- Dynamisme et flexibilité des entrepreneurs;
- Procédés de fabrication en continuel développement;
- Grande diversité de production.

En Mauricie, le secteur du meuble et produits connexes compte 131 entreprises et emploie près de 3 500 travailleurs. On retrouve deux donneurs d'ordres qui comptent un effectif de plus de 1 300 employés. La grande majorité des entreprises (72) ont un effectif se situant entre un et vingt employés. La MRC de Maskinongé regroupe près de 64 % des entreprises du territoire. Quant à la MRC de Francheville, on y dénombre 29 % des entreprises. Le secteur est composé d'une multitude de sous-traitants qui offrent des composantes ou des produits semi-finis. Les règles de qualité, de prix et de délais d'approvisionnement apparaissent très stratégiques en regard des performances et de l'évolution de ces entreprises.

Le produit mauricien est reconnu mondialement. La ville de Louiseville porte d'ailleurs fièrement le titre de capitale du meuble du Québec. On remarque d'ailleurs un juste retour sur les planchers des détaillants du Québec des meubles fabriqués dans notre région.

MEUBLE ET ARTICLES D'AMEUBLEMENT

COMMENTAIRES

Enfin, nous pouvons considérer le secteur du meuble comme très dynamique malgré qu'il a été longtemps qualifié de « secteur mou ». En plus d'être un des secteurs avec un fort niveau d'exportation, il est aussi celui qui implante le plus rapidement les concepts de la production à valeur ajoutée (PVA) dans ses entreprises.

Perspectives sectorielles

Les marchés régionaux et provinciaux sont à un stade de maturité pour l'ensemble du secteur. Les entreprises qui souhaitent se développer n'auront d'autre choix que d'exporter leurs produits. La déréglementation du commerce international, fait en sorte que les entreprises du secteur ne retrouvent plus le même cadre concurrentiel. La concurrence s'élargit et les compétiteurs possèdent de moins en moins un visage connu. Les entreprises du secteur se portent bien et elles embauchent. Depuis plusieurs années, le secteur affiche des taux de croissance de 15 à 20 % par année. L'AIENA prévoit pour 2003, l'élimination des barrières tarifaires entre le Mexique et le Canada. Bien que le commerce des meubles soit présentement négligeable entre les deux pays, les entreprises de la région devront éventuellement tenir compte de cette concurrence accrue.

Problématique de la main-d'oeuvre

Les changements technologiques augmentent l'efficacité et l'efficience des manufacturiers. L'introduction des machines-outils à commande numérique, la gestion informatisée de la production, le « juste à temps », la conception assistée et la gestion de la qualité sont des changements qui ont des répercussions sur les profils de compétences recherchées par l'industrie. Les entreprises ne peuvent plus se contenter d'embaucher une main-d'oeuvre peu scolarisée qu'elles formaient sur le tas.

Il semble actuellement que le secteur ne connaît pas de pénurie de main-d'oeuvre. Cependant, plusieurs métiers sont régulièrement en demande tels que :

- ↵ Peintre finisseur;
- ↵ Assembleur - ajusteur de meubles;
- ↵ Préposé à la finition.

MEUBLE ET ARTICLES D'AMEUBLEMENT

COMMENTAIRES

La formation de base des travailleurs déjà en emploi est déficiente. De nombreux employés de production n'ont pas les compétences requises en lecture et en calcul; ils sont donc confinés à des tâches répétitives. Les impératifs de contrôle de la qualité exigent la rédaction de rapports. Or, plusieurs travailleurs, dont la connaissance du français écrit est inadéquate, en sont incapables. Des projets de formation en alphabétisation ont été réalisés au cours des dernières années dans plusieurs entreprises de la région pour palier à cette situation. Cette démarche de formation demeure encore d'actualité malgré les progrès accomplis.

Les travailleurs n'éprouvent aucun sentiment de fidélité vis-à-vis leur entreprise; favorisant ainsi un roulement de main-d'œuvre assez élevé. De leur côté, les entrepreneurs font preuve de peu de respect entre eux et pratiquent le maraudage afin de combler leurs postes.

Enfin, on remarque depuis quelques années, l'intégration de plus en plus de femmes dans le secteur du meuble. Cet ajout est bénéfique pour l'industrie; ces dernières font preuve de stabilité en emploi et ont aussi le souci d'un haut niveau de qualité.

Perspectives professionnelles 2001-2005 Région Mauricie

Titre de l'occupation	Demande de main-d'œuvre 2000 à 2005	Perspectives 2001-2005
Peintre finisseur	Élevée	Favorables
Assembleur ajusteur de meubles	Élevée	Favorables
Préposé à la finition de meubles	Élevée	Favorables
Conducteur de machine à travailler le bois	Élevée	Favorables
Directeur de la fabrication	Modérée	Favorables
Monteur et contrôleur de meubles et accessoires	Élevée	Très favorables
Vernisseur en finition et réparation de meubles	Élevée	Favorables
Surveillant dans fabrication de meubles	Élevée	Acceptables

PÂTES ET PAPIERS

COMMENTAIRES

Portrait statistique du secteur

Le secteur industriel des pâtes et papiers québécois fournit plus de 36 000 emplois directs, ce qui représentent 6 % de l'ensemble des emplois manufacturiers du Québec. Un des signes de la qualité de ces emplois est la masse salariale qui en découle et qui s'élève à plus de 1,5 milliard de dollars, soit près de 9 % des salaires manufacturiers du Québec.

La Mauricie compte douze entreprises oeuvrant dans le secteur du papier et des produits connexes. On y dénombre un total de 4 500 emplois pour l'année 2002. La masse salariale versée se chiffre à plus de 250 millions de dollars annuellement. Le renouvellement inévitable de certains équipements, l'entretien préventif de ces derniers et tous les autres projets mineurs à l'intérieur du secteur, génèrent annuellement des activités d'une valeur de près de 150 millions de dollars par année. L'importance de ce secteur, pour la région, est énorme et toutes variations dans le niveau d'emploi et d'investissements courants ont des répercussions sur l'ensemble de l'activité économique mauricienne. Le secteur des pâtes et papiers représente à lui seul, 40 % des expéditions manufacturières et englobe 21,5 % de l'ensemble des emplois manufacturiers de la région. Rappelons que la Mauricie produit 18,1 % de pâtes, de papiers et de cartons manufacturés sur le territoire québécois.

Perspectives sectorielles

Le marché du papier journal, étant un marché mature en Amérique du Nord, laisse peu de place à une croissance du secteur. La demande pour le papier journal stagne en Amérique du Nord, voire même régresse légèrement. La demande globale de papiers et de cartons croît régulièrement en fonction de l'augmentation du PIB. Le Québec est bien positionné pour suivre cette évolution des marchés. Il dispose d'une main-d'oeuvre compétente et travailleuse, d'énergie abondante à un prix abordable, d'une matière ligneuse de haute qualité dont la pérennité est assurée et qui sert à fabriquer des produits susceptibles de combler les exigences de plus en plus grandes des consommateurs.

La production totale des usines papetières québécoises augmente constamment. La balance commerciale nette de l'industrie est, à elle seule, équivalente à celle de tout le secteur industriel. Le secteur rémunère ses employés presque une fois et demie le salaire manufacturier moyen. De plus, le secteur fait appel à des technologies dernier cri.

PÂTES ET PAPIERS

COMMENTAIRES

Pourtant, de nombreux québécois considèrent l'industrie papetière comme vieillissante, voire même vétuste et qui ne survivrait qu'à grands coups de subventions de l'état. Cette croyance est décevante et met en péril la prospérité de centaines de milliers de québécois qui vivent de la forêt.

Main-d'oeuvre

La tendance de l'emploi dans le secteur est à la baisse depuis plusieurs années. La variation annuelle moyenne de l'emploi en 2005 par rapport à l'an 2000, est de -2,4 %. Une caractéristique importante de la main-d'oeuvre est la moyenne d'âge des travailleurs qui se situe à près de 48 ans pour notre région. Cette situation est la résultante de la rationalisation qu'a connue le secteur au cours des vingt dernières années. Pour notre région l'industrie ne connaît pas de réelles pénuries de travailleurs. Cependant, comme les travailleurs peuvent prendre une retraite à l'âge de 58 ans et que la plupart d'entre eux s'en prévalent, les entreprises sont confrontées pour les prochaines années à un renouvellement rapide de main-d'oeuvre tant pour les ouvriers spécialisés que pour les papetiers. Les prévisions de remplacement, pour les cinq prochaines années, s'élèvent à au-delà de 300 postes à combler.

Autres éléments

La conclusion de l'achat de la division Wayagamack de l'Abitibi-Consolidated par la compagnie Kruger inc. vient concrétiser le maintien de 475 emplois dans la région. De plus, les investissements annoncés de 400 millions de dollars, ainsi que le pacte syndical obtenu lors de cette transaction valide jusqu'à 2010, et l'ajout d'une machine pourraient se traduire au cours des prochaines années en une création d'emplois nette de l'ordre de 100 postes. Cette transaction met aussi un terme à des années d'incertitude dans le secteur des pâtes et papiers pour l'ensemble de la région.

PÂTES ET PAPIERS

COMMENTAIRES

Perspectives professionnelles Région Mauricie 2001 – 2005

Titre de l'occupation	Demande de main-d'œuvre 2000 à 2005	Perspectives 2001-2005
Spécialiste des ressources humaines	Modérée	Très favorables
Ingénieur d'industrie de fabrication	Modérée	Favorables
Analyste de système informatique	Modérée	Très favorables
Technicien génie mécanique	Élevée	Très favorables
Technicien génie électrique	Modérée	Favorables
Technicien d'instruments industriels	Modérée	Favorables
Machiniste	Élevée	Favorables
Électromécanicien	Modérée	Favorables
Manœuvre dans le traitement des pâtes et papiers	Faible	Restreintes
Conducteur de machine dans les usines de pâtes à papiers	Faible	Restreintes
Conducteur de machine à la fabrication et finition du papier	Faible	Restreintes
Opérateur au contrôle de la fabrication du papier et du couchage	Nulle ou négative	Très restreintes
Technicien en génie chimique	Faible	Acceptables

SERVICES AUTOMOBILES

COMMENTAIRES

Portrait statistique du secteur

L'industrie des services automobiles au Québec emploie un bassin de 84 000 personnes dans plus de 12 000 établissements ayant pignon sur rue. Les ventes de véhicules, de services ainsi que des pièces et accessoires, atteignent la somme de 21 milliards de dollars et plus annuellement. Sur une courte période, les ventes de services, de pièces et d'accessoires sont d'abord tributaires de la conjoncture économique puis, dans une moindre mesure, des ventes de véhicules neufs. Les principales composantes du secteur sont :

- ☞ Les concessionnaires d'automobiles;
- ☞ Les garages de réparations générales;
- ☞ Les garages avec essence;
- ☞ Les garages spécialisés;
- ☞ Les ateliers de carrosserie;
- ☞ Les recycleurs;
- ☞ Les détaillants de pièces et d'accessoires;
- ☞ Les détaillants d'automobiles d'occasion;
- ☞ Les gaz-bar et autres services.

Nombre moyen d'employés par établissement Québec 1997

Type d'entreprise	Nombre moyen
Concessionnaires d'automobiles neuves	27
Garages de réparations générales	5
Garages avec essence (station service)	6
Garages spécialisés	6
Ateliers de carrosserie indépendants	5
Recycleurs	9
Détaillants de pièces et accessoires	7
Moyenne pour l'ensemble	8

Le niveau d'emploi dans l'industrie est relativement stable depuis le milieu des années 90 et les perspectives

SERVICES AUTOMOBILES

COMMENTAIRES

globales de croissance du nombre d'emplois sont plutôt faibles. L'accroissement du parc automobile et la hausse des coûts d'entretien devraient avoir un impact limité sur l'augmentation du nombre d'employés pour différentes raisons dont une hausse de productivité des travailleurs, une automatisation accrue, ainsi qu'une tendance non moins importante à changer des composantes plutôt que de les réparer pour des raisons de coût et une consolidation dans certaines catégories d'entreprises de l'industrie.

En Mauricie, le secteur compte près de 770 entreprises qui emploient 3 768 travailleurs. La grande majorité des entreprises, soit 72 %, ont un effectif se situant entre un et quatre employés, 165 entreprises ont un effectif se situant entre cinq et dix-neuf employés, enfin seulement huit entreprises atteignent le cap de 50 à 99 employés. Cet ordre de grandeur est conforme à ce que l'on retrouve sur l'ensemble du territoire québécois. De plus, la répartition des entreprises sur le territoire est en fonction de la grosseur des agglomérations de la Mauricie.

Perspectives sectorielles Mauricie

À l'image de l'ensemble du Québec, le niveau d'emploi dans le secteur ne devrait pas varier beaucoup au cours des prochaines années en Mauricie. La région métropolitaine a connu, au cours de la dernière année, l'implantation de deux concessionnaires. Aucun autre investissement majeur n'est prévu pour les prochains mois. Au cours des cinq dernières années, les ventes d'automobiles neuves ont connu une croissance soutenue, variant entre 1,5 % et 15 % annuellement, dont 4,5 % en 2001. Ce phénomène a fait en sorte que l'âge moyen du parc de l'automobile a cessé d'augmenter. Il semble peu probable que cette croissance se poursuivra pour les cinq prochaines années, et ce, malgré les taux d'intérêts actuels favorables aux consommateurs. Le phénomène de location d'automobile a cessé de croître et tend même à diminuer, ce qui résulte en une augmentation des besoins en matière d'entretien et de réparation.

Cependant, la structure de l'industrie qui a été relativement stable pendant de nombreuses années subit de plus en plus les incidences de la consolidation, des fusions et des acquisitions. Cette nouvelle réalité pourrait, à court terme, influencer sur le niveau d'emploi pour l'ensemble du secteur. Autre élément qui pourrait chambarder le secteur, est l'attitude nouvelle des consommateurs. Ces derniers sont plus avisés que jamais. La disponibilité de l'information via Internet et d'autres sources a accru leur niveau de connaissance et aussi leurs attentes qu'ils ont de l'expérience de l'achat.

On peut difficilement anticiper une croissance ou une réduction de l'emploi dans ce secteur. Le renouvelle-

SERVICES AUTOMOBILES

COMMENTAIRES

ment de la main-d'œuvre et son perfectionnement en emploi constitueront d'importants défis au cours des prochaines années.

Changements organisationnels

L'ensemble du secteur souffre d'une image peu flatteuse de la part des consommateurs ; ces derniers ont des perceptions de prix exagérés, de piètre qualité du travail, d'exécution de travaux superflus et de formation inadéquate du personnel. Le secteur doit donc redorer son image et accroître la satisfaction et la confiance de sa clientèle. La réalisation de ce redressement prioritaire doit se faire par un meilleur recrutement, par une formation continue des employés et aussi, par la fidélisation des employés à l'entreprise.

Problématique de main-d'œuvre

Les changements technologiques fréquents dans le secteur amènent l'obligation d'un recyclage constant des travailleurs déjà en emploi.

Un grand nombre d'entreprises de la région éprouvent des difficultés de recrutement de personnel ; les candidats n'ayant ni l'expérience recherchée, ni les compétences requises à l'exécution de leurs tâches.

Les formations en tête de liste pour le secteur sont consacrées à l'électronique et à l'injection. Cette situation correspond à l'évolution des caractéristiques des tâches dans les professions-clés.

Un dernier constat, et non le moindre, les centres de formation professionnelle publics sont très bien équipés et les guides d'organisation pédagogique et matérielle du MEQ visent à s'assurer que ces centres possèdent les installations requises pour offrir une formation d'excellente qualité.

SERVICES AUTOMOBILES**COMMENTAIRES****Perspectives professionnelles 2001 - 2005****Professions-clés - secteur automobile**

Titre de l'occupation	Demande de main-d'œuvre 2000 à 2005	Perspectives 2001-2005
Vendeur	Modérée	Acceptables
Mécanicien et réparateur de véhicules automobiles	Modérée	Acceptables
Mécanicien de véhicules lourds	Moyenne	Restreintes
Débosselleur / réparateur de carrosserie	Modérée	Restreintes
Commis aux pièces	Modérée	Restreintes
Aviséur technique	Élevée	Favorables
Préposé à la pose et l'entretien des pièces mécanique de l'automobile	Modérée	Restreintes

SERVICES CONSEILS EN INGÉNIERIE**COMMENTAIRES**

SERVICES CONSEILS EN INGÉNIERIE

COMMENTAIRES

Portrait statistique du secteur

En Mauricie, le secteur des services conseil en ingénierie offre plusieurs types de services. Ces services sont offerts en région par des établissements compétents et polyvalents dans des domaines d'activité aussi diversifiés que la mécanique, l'électrotechnique, la voirie, le génie du bâtiment, le génie civil, l'environnement ainsi que la géotechnique. Parmi les services conseils offerts dans ces domaines, on retrouve les études de faisabilité ou d'impact, la confection des plans et devis, l'apport de solution adaptée aux besoins du client (solution clé en main), de même que la surveillance et la gestion de travaux. Les établissements de la région possèdent aussi l'expertise et les compétences nécessaires pour mener à terme un projet de sa phase préliminaire jusqu'à sa phase finale. Il semble que, de plus en plus, la clientèle du secteur, qui est formée d'entreprises et des gouvernements, prioriserait les établissements capables d'offrir un tel type de service.

Lors de l'enquête sur les besoins de main-d'œuvre effectuée en octobre 2001, il ressort que la grande majorité des établissements du secteur des services en ingénierie faisaient affaire avec des clients établis, soit en Mauricie, soit ailleurs au Québec. Quelques firmes seulement œuvrent ailleurs au Canada. Au-delà de ces frontières, on parle d'exception. De plus, on note que 42 % des firmes prévoient une croissance de leur effectif au cours des douze prochains mois, 53 % estiment quant à eux, une stabilité.

La population occupée dans ce secteur est une main-d'œuvre dite « spécialisée » et ce, dans une proportion de 76 %. On définit cette main-d'œuvre comme étant composée de professionnels (38 %) et de techniciens (38 %). Une concentration moindre de 4,8 % comparativement à l'ensemble du Québec. La proportion des travailleurs de métier, c'est-à-dire ceux occupant des postes intermédiaires s'avère plus élevée en Mauricie que sur l'ensemble du Québec ; une différence de 2,1 %.

Le secteur compte 42,7 % de ses travailleurs dont l'âge se situe entre 25 et 35 ans, 45,3 % sont âgés entre 35 et 44 ans. La main-d'œuvre apparaît assez bien répartie entre ces deux groupes d'âge. Le groupe dont l'âge se situe entre 24 et 29 ans représente 19,2 % des travailleurs du secteur. Ce groupe n'est pas aussi fortement représenté que ceux des 30-34 ans et des 35-44 ans. On pourrait croire que d'ici quelques années les travailleurs seront plus nombreux à quitter le marché du travail que le nombre de jeunes à le rejoindre. Comme aucune donnée ne laisse planer la possibilité d'une éventuelle pénurie de main-d'œuvre, on peut expliquer le phénomène par l'entrée tardive des ingénieurs sur le marché du travail ainsi que leur sortie à un âge plus avancé.

SERVICES CONSEILS EN INGÉNIERIE

COMMENTAIRES

Le secteur de services conseils en ingénierie emploie une grande variété de travailleurs du savoir. Ces travailleurs occupent des emplois d'ingénieurs et de techniciens. Parmi les ingénieurs on retrouve surtout des ingénieurs en génie civil, en génie mécanique et en génie électrique. Du côté des techniciens, ce sont les techniciens en dessin, en génie civil et en génie mécanique qui occupent une place importante au sein de ces firmes.

Les postes vacants signalés lors de l'enquête d'octobre 2001 correspondent à la structure de main-d'œuvre de ce secteur. Les candidats recherchés tant au niveau des ingénieurs que des techniciens doivent avoir un minimum de trois ans d'expérience et posséder les compétences techniques propres au métier. Les postes vacants se répartissent également entre les ingénieurs et les techniciens. Le salaire offert aux ingénieurs varie de 45 000 à 50 000 dollars par année. Les techniciens quant à eux, se voient offrir un salaire annuel moyen de près de 26 900 dollars. Plusieurs raisons peuvent expliquer les postes vacants dans le secteur ; cependant aucune cause majeure ou significative ne ressort de l'enquête effectuée en octobre 2001. Les intentions d'embauche de personnel additionnel au cours des douze prochains mois correspondent quant à la quantité, à l'expérience exigée et au salaire offert, aux mêmes conditions que les postes vacants. Les deux réalités représentent près d'une trentaine de postes.

Ce secteur doit pour demeurer compétitif être en évolution constante quant aux compétences de ses acteurs. Le secteur des services conseils en ingénierie a fait sienne cette réalité. En effet, presque la totalité du secteur, soit 80 % des firmes se proposent d'offrir de la formation à leurs employés au cours des douze prochains mois. Les formations touchant plusieurs domaines allant de l'utilisation de nouveaux logiciels, à l'adaptation à une nouvelle technologie et autres formations spécifiques aux métiers exercés dans le secteur.

Les perspectives sectorielles 2000-2005 pour la Mauricie nous indiquent pour le secteur services aux entreprises dont le secteur des services conseils en ingénierie est la composante la plus dynamique, une variation annuelle moyenne 2005 par rapport à 2000 de 4,3 %.

SERVICES CONSEILS EN INGÉNIERIE**COMMENTAIRES****Perspectives professionnelles 2001-2005
Région Mauricie**

Titre de l'occupation	Demande de main-d'œuvre 2000 à 2005	Perspectives 2001-2005
Ingénieur civil	Modéré	Favorables
Ingénieur mécanicien	Modéré	Favorables
Ingénieur d'industrie et de fabrication	Modéré	Favorables
Arpenteur-géomètre	Faible	Restreintes
Technologue en génie électrique et électronique	Modéré	Favorables
Technologue en architecture	Élevée	Acceptables
Technicien en génie civil	Élevée	Acceptables

Le profil régional de l'ordre des ingénieurs du Québec donne une bonne idée des professionnels oeuvrant dans le secteur ainsi que de leur champ de compétences.

**Tableau 1
Répartition selon le titre**

	Femme	Homme	Total
Ingénieur	68	1 116	1 184 (88 %)
Ingénieur junior	5	27	32 (2 %)
Ingénieur stagiaire	23	114	137 (10 %)
Total	96 (7 %)	1 257 (93 %)	

SERVICES CONSEILS EN INGÉNIERIE**COMMENTAIRES**

Tableau 2
Répartition selon le champ de compétences (diplôme)

	Femme	Homme	Total
Génie agricole	0	13	13
Génie Alimentaire	1	1	2
Autre spécialisation	0	2	2
Génie du bâtiment	0	1	1
Génie chimique	20	124	144
Génie civil	16	192	208
Génie de la construction	1	11	12
Génie électrique	10	305	315
Génie et gestion construction	0	10	10
Génie géologique	1	13	14
Génie général	0	1	1
Génie industriel	22	106	128
Génie mécanique	9	288	297
Génie mec-électrique	0	7	7
Génie minier	1	10	11
Génie mec-manufacturier	6	50	56
Génie métallurgie	1	44	45
Génie des matériaux	3	9	12
Génie de la prod. autom.	1	5	6
Génie physique	3	47	50
Génie unifié	1	18	19

SERVICES CONSEILS EN INGÉNIERIE**COMMENTAIRES****Répartition des ingénieurs selon le lieu de travail**

Trois-Rivières	394
Trois-Rivières-Ouest	56
Cap-de-la-Madeleine	123
Shawinigan	173
Grand-Mère	61
Louiseville	11
St-Louis-de-France	6
Yamachiche	7
Pointe-du-Lac	6

N.B. : Ce tableau représente une répartition géographique des ingénieurs oeuvrant sur le territoire. Cependant, nombre d'entre eux, tout en étant membres de l'ordre peuvent occuper des postes autres que celui d'ingénieur. De plus, l'ensemble des tableaux ne se limite pas aux services conseils en ingénierie, mais couvre l'ensemble des activités économiques.

Source : Ordre des Ingénieurs du Québec
Région Mauricie

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

COMMENTAIRES

Portrait statistique du secteur

- ☞ Ce secteur économique compte quelque 46 entreprises en Mauricie, générant un total de 600 emplois, dont une large portion est concentrée au sein de la MRC Francheville, plus précisément au Carrefour de la nouvelle économie de Trois-Rivières.
- ☞ Des 600 emplois estimés, les hommes détenant 55,1 % des postes et l'effectif affecté exclusivement aux technologies de l'information oscille à 325 personnes. Le secteur est passablement diversifié quant aux occupations. Parmi elles, quatre ressortent nettement, puisqu'on y répertorie 43,9 % du personnel à savoir : les techniciens en télécommunication, les professionnels du support à la clientèle, les programmeurs et le personnel artistique (infographiste, graphiste, etc). Par ailleurs, on peut constater que la main-d'œuvre travaillant dans les technologies de l'information est relativement jeune en Mauricie. Ainsi, 53,1 % du personnel n'a pas 30 ans.
- ☞ Certaines composantes de l'offre en technologies de l'information sont plus disponibles que d'autres. Il s'agit principalement de la conception de pages WEB et de cédéroms de même que de la programmation de pages WEB, l'implantation d'Intranet et/ou d'Extranet et l'EDI (échange électronique de données).
- ☞ La portion du chiffre d'affaires total des firmes redevable aux technologies de l'information se chiffre à 70 %, l'application de logiciels et la réseautique constituant une bonne part du chiffre d'affaires total estimé en TI en Mauricie.
- ☞ L'ensemble des firmes sondées a déclaré réaliser 54 % de ses revenus en Mauricie alors que c'est le cas pour 40 % ailleurs au Québec et que 6 % du chiffre d'affaires provient d'en dehors de la province.

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

COMMENTAIRES

Perspectives sectorielles

Malgré la mauvaise conjoncture qui affecte ce secteur, surtout dans le domaine des télécommunications et ce, en raison principalement de la reprise anémique américaine, des mauvaises prévisions des grandes entreprises de même que les lendemains difficiles du désastre de New-York, il est permis de penser que l'ensemble de l'activité sera en regain au cours de 2003, d'autant que les télécommunications sont peu présentes dans l'offre de produits et services TI dans la Mauricie. Il faut souligner qu'en moins de trois ans, la demande pour des espaces dans le CNE est passée de 2000 m² à 5000 m² dans la région métropolitaine.

Si, au moment de l'enquête, peu d'entreprises signalaient des postes vacants (23 emplois à combler), un peu plus de 50 % des firmes répondantes ont déclaré rencontrer ou avoir rencontré récemment **des difficultés de recrutement**. Deux éléments sont à retenir, à savoir que la profession de programmeur est la plus souvent mentionnée et que la raison majeure invoquée est celle reliée au manque de compétences des candidats.

Les changements potentiels

Les changements technologiques rapides et innovateurs sont une caractéristique de base du secteur. Ils sont à l'origine de la plupart des besoins de formation signalés dans l'industrie. Le secteur exportant peu hors Québec, des changements de marché sont peut-être à prévoir pour certaines entreprises.

Besoins de formation

Les besoins de formation sont nombreux, diversifiés, mais impliquent de faibles volumes de clientèle. La profession la plus récurrente à ce chapitre est celle de programmeur, dont le perfectionnement nécessaire tourne autour de nouveaux langages de programmation en relation principalement avec Internet.

Autres éléments

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

COMMENTAIRES

- ✎ Les entreprises ont répondu dans une proportion de 69,4 % qu'elles avaient l'intention de **procéder à l'embauche de personnel supplémentaire** en Mauricie d'ici la fin de 2001. Cela représentait l'ajout de 80 emplois spécialisés en technologies de l'information. Plus de 90 % des postes à créer nécessitent une scolarité postsecondaire, plus particulièrement de niveau collégial. L'embauche vise, entre autres, le personnel technique à commencer par les programmeurs. On peut donc prévoir **une aggravation possible des difficultés de recrutement pour ce type de main-d'œuvre en Mauricie.**
- ✎ Plusieurs employeurs ont signalé aussi un problème de **rétention en emploi relatif au personnel qualifié** et ce, en raison des conditions salariales et de travail plus avantageuses offertes par les firmes oeuvrant dans les grands centres, comme Montréal. Certains avantages reliés par exemple à la qualité de vie en région peuvent compenser, en partie seulement, ce déséquilibre relatif, ce qui donne à ce problème toute sa portée.
- ✎ Ce secteur d'activité figure aussi dans le « plan de diversification industrielle de la Mauricie », plus précisément au chapitre du branchement des entreprises régionales aux affaires électroniques. Il est notamment fait mention de « renforcer la masse critique d'entreprises régionales en technologies de l'information ».

Perspectives professionnelles 2001 – 2005
Pour les principales professions des technologies de l'information
 Région Mauricie

Titre de l'occupation	Demande de main-d'œuvre 2000 à 2005	Taux de chômage estimé	Perspectives 2000-2004
Programmeur	Élevée	Faible	Très favorables
Analyste de système informatique	Modérée	Faible	Très favorables
Concepteur graphiste, infographiste	Élevée	Modéré	Favorables
Technicien en génie électronique	Modérée	Faible	Favorables

TOURISME

COMMENTAIRES

Portrait statistique du secteur

En premier lieu il convient de rappeler ce que nous retrouvons, de façon générale, comme composantes de l'activité touristique.

- ☞ Hébergement : hôtels, motels, camps pour touristes, terrains de camping et parcs de roulotte, camps de vacances
- ☞ La restauration : aliments, boissons
- ☞ Le transport : aérien, automobile, autobus, taxi
- ☞ Agences de voyages
- ☞ Divertissements et les loisirs : Musées, archives, théâtres d'été et autres spectacles, sports commerciaux, clubs sportifs et de loisirs, autres divertissements, sites et attractions touristiques

L'industrie touristique constitue une activité économique aux multiples facettes qui touche plusieurs secteurs d'activité. De plus, il faut souligner l'importance stratégique de l'industrie touristique en terme d'emplois, de retombées économiques et de potentiel de développement. Au cours de l'année 2000, le Québec a reçu la visite de 21 millions de touristes qui ont permis de générer des recettes de 7 milliards de dollars permettant à plus de 100 000 travailleurs québécois d'y exercer un emploi. Les dépenses des touristes dans la région de la Mauricie s'élevaient à près de 140 millions de dollars, tous marchés confondus, représentant 3,2 % de l'ensemble du Québec. Le niveau des emplois directement reliés à l'industrie touristique en Mauricie est estimé à 4 500 pour l'année 2000. Dans cette estimation, il faut noter que les emplois indirects n'ont pas été comptabilisés.

TOURISME

COMMENTAIRES

Secteurs	Emplois reliés	%
Hébergement	1 300	28,8
Restauration	1 500	33,3
Transport	1 000	22,2
Agence de voyages et autres services	200	4,4
Divertissement et loisirs	500	11,1
Total	4 500	100

Pour les cinq secteurs mentionnés précédemment, la Mauricie compte 1 308 employeurs et un total de 10 288 travailleurs. Il faut comprendre que seulement un certain nombre de travailleurs de ces secteurs sont directement liés à l'industrie touristique. Cette quote-part s'élève à 43,7 %. Les grandes industries sont encore le cœur de l'économie régionale de la Mauricie, mais la région vit actuellement une certaine mutation de sa structure économique; l'industrie touristique y étant pour beaucoup. On note sur l'ensemble du territoire, une volonté de concertation afin de favoriser la pleine mise en valeur du potentiel touristique de la Mauricie.

Perspectives sectorielles 2005

Sur le plan des retombées économiques, le tourisme est devenu, au cours de la décennie, la première industrie à l'échelle mondiale. De plus, c'est une industrie qui connaît une forte croissance particulièrement en matière d'échanges touristiques entre les pays. La croissance de l'industrie touristique québécoise au cours des dernières années est surtout attribuable aux marchés internationaux. Les recettes touristiques internationales ont augmenté de 79 % de 1993 à 1999 en raison de la forte croissance des marchés du Royaume-Uni, de l'Allemagne et du Japon ainsi que de l'excellente performance du tourisme de congrès. En 1999, le tourisme se classait au septième rang des exportations du Québec. La faible valeur du dollar canadien par rapport à la devise américaine rend la destination québécoise extrêmement avantageuse pour les Américains. Or, cette situation devrait prévaloir au cours des prochaines années. La région a su au cours des dernières années, renouveler son offre touristique par l'ajout d'infrastructures d'hébergement, de manifestations estivales renouvelées, de spectacles particuliers. Un dernier élément nous permet de prétendre à des perspectives favorables pour l'industrie est le professionnalisme accru de l'industrie touristique. Ce professionnalisme se traduit

TOURISME	COMMENTAIRES
<p>par la création accrue de forfaits, un réseautage amélioré et par une intervention plus structurée en matière de formation de main-d'œuvre. Les prévisions d'une croissance de l'emploi pour les prochaines années se situent à 1,9 % dans les secteurs de l'hébergement et restauration et de 3,0 % dans le secteur divertissements et loisirs.</p> <p>L'industrie touristique tant mauricienne que québécoise est confrontée à des défis et à des enjeux; y répondre assurera une place prédominante de ce secteur pour l'économie du Québec. Les enjeux sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✎ La connaissance du client; ✎ La qualité des services touristiques; ✎ La présence d'une masse suffisante; ✎ L'attrait de calibre international; ✎ L'exploitation du marché américain; ✎ La diversification des marchés d'outre-mer; ✎ L'utilisation des nouvelles technologies de l'information et des communications pour commercialiser et promouvoir les produits touristiques; ✎ L'allongement de la saison touristique; ✎ La mise en valeur du potentiel écotouristique du Québec; ✎ L'amélioration du financement de l'industrie touristique; ✎ La concertation. <p>Problématique de la main-d'oeuvre</p> <p>De façon générale, les emplois du secteur sont caractérisés par des salaires bas et une précarité des emplois.</p>	

TOURISME	COMMENTAIRES
<p>L'emploi saisonnier représente le quart des emplois de l'industrie. La moyenne annuelle de salaire en hébergement s'élève à 23 000 dollars et de 29 000 dollars pour les autres services touristiques.</p> <p>L'augmentation de la concurrence et les exigences accrues de la clientèle touristique nécessitent de la part des gestionnaires des capacités d'innovation et d'adaptation de leurs modes de gestion. Il s'avère primordial de développer chez les gestionnaires (petites entreprises) des compétences en gestion administrative et en mise en œuvre de la qualité totale.</p> <p>L'augmentation de la clientèle internationale fait ressortir le manque de connaissance de la langue anglaise chez les travailleurs. Il est donc primordial, pour la région, d'améliorer le niveau de bilinguisme des travailleurs de cette industrie. Le bilinguisme doit se situer au-delà d'un niveau de base et se retrouver partout dans l'industrie.</p> <p>Le secteur est aux prises avec un problème de roulement élevé de personnel et des difficultés de recrutement chroniques dans certains métiers, surtout en territoire éloigné. Cette carence de main-d'œuvre se retrouve particulièrement chez les travailleurs semi-spécialisés. Les conséquences de la pénurie de main-d'œuvre sont multiples pour l'industrie et pourraient s'avérer une menace à la croissance de l'industrie.</p> <p>Liste d'occupations avec des difficultés de recrutement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ↪ Cuisinier; ↪ Préposé à l'entretien; ↪ Maître d'hôtel; ↪ Commis; ↪ Plongeur; ↪ Vendeur. 	

TOURISME	COMMENTAIRES
<p data-bbox="505 548 1344 682">Perspectives professionnelles 2001-2005 Secteur tourisme Région Mauricie</p>	

TOURISME			COMMENTAIRES
Titre de l'occupation	Demande de main-d'œuvre 2000 à 2005	Perspectives 2001-2005	
Directeur services administratifs	Modérée	Acceptables	
Directeur de ventes	Modérée	Favorables	
Directeur de la restauration	Modérée	Acceptables	
Directeur de l'hébergement	Faible	Acceptables	
Planificateur de congrès et d'événements	NP	NP	
Secrétaire	Faible	Restreintes	
Réceptionniste d'hôtel	Modérée	Restreintes	
Guide touristique	Élevée	Acceptables	
Conseiller en voyages	Modérée	Acceptables	
Maître d'hôtel	Modérée	Acceptables	
Barman	Faible	Restreintes	
Serveur/serveuse	Faible	Restreintes	
Préposé en hébergement et voyages	NP	NP	
Conducteur d'autobus	Modérée	Restreintes	
Cuisinier	Élevée	Acceptables	
Chef	Élevée	Acceptables	

TRANSPORT ROUTIER	COMMENTAIRES
-------------------	--------------

TRANSPORT ROUTIER

COMMENTAIRES

Portrait statistique du secteur

Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale consiste à fournir des services de transport de marchandises par camion. Ces établissements peuvent transporter des marchandises diverses ou des marchandises spéciales. Les établissements peuvent exercer leurs activités localement, soit à l'intérieur d'une région métropolitaine et ses environs ou sur une longue distance. En général, les marchandises sont palettisées et transportées dans une caisse, un conteneur ou une semi-remorque fourgon.

Ce secteur d'activité économique est lié à l'industrie manufacturière et est tributaire de l'état de l'économie. On peut donc émettre l'hypothèse que lorsque l'économie est en croissance, la part du transport routier continue de croître. Depuis 1995 et ce, jusqu'en 2000, cette situation prévalait.

Le secteur camionnage est un secteur des plus importants avec ses 100 000 et plus de véhicules répartis dans près de 44 000 entreprises et offrant du travail à près de 35 000 travailleurs. La Mauricie compte 455 entreprises sur le territoire. Une bonne proportion, soit 69,3 % compte entre un et quatre employés. Cinq entreprises comptent entre 100 et 200 travailleurs et deux entreprises dépassent le cap du 200 travailleurs. L'effectif total de travailleurs dans le secteur transport et entreposage s'élève à 3 760 travailleurs pour l'ensemble de la Mauricie ; la quasi-totalité se retrouvant uniquement dans le transport. L'emploi du secteur a connu au cours de la dernière année, la stabilité; le nombre d'emplois ayant fluctué que d'une quinzaine d'unités. Le salaire moyen d'un conducteur de camion dans la région se chiffre à 30 000 dollars annuellement.

L'industrie du transport routier est relativement stable. La concurrence est féroce dans le milieu et pour satisfaire des clients devenus plus exigeants, les entreprises de transport doivent offrir plus à des prix moindres. On offre donc des services de livraison sur rendez-vous, la prise en charge de l'entreposage, le dédouanement, l'approvisionnement « just in time », etc. La marge entre le profit et la perte est mince et chaque variation des intrants peut facilement perturber l'ensemble de l'industrie. Pour les expéditeurs et les transporteurs routiers, le recours à des propriétaires exploitants donne plus de souplesse de fonctionnement. Ils sont à même de réagir efficacement à des augmentations de la demande de leur produit, sans avoir à consentir d'importants investissements permanents en main-d'œuvre et en capital. La plupart des camionneurs indépendants (71 %) travaillent à contrat pour des transporteurs routiers pour compte d'autrui et, souvent, font du transport à grande distance en franchissant les frontières provinciales et nationales. Les données de l'enquête mensuelle sur la population active (EPA) nous disent que les deux tiers des camionneurs indépendants ont plus de 40 ans, alors que la proportion correspondante est de 50 % pour les camionneurs salariés de transporteurs. Une analyse, produite par Statistique Canada, confirme qu'un grand nombre de camionneurs peuvent s'établir à leur compte afin d'acquérir leur indépendance, mais qu'ils font de plus longues heures pour acquitter leurs frais, que le revenu après impôts est moindre et qu'ils risquent davantage de subir beaucoup

TRANSPORT ROUTIER

COMMENTAIRES

de stress au travail.

Perspectives sectorielles 2005

L'évolution sectorielle de l'emploi d'ici 2006 en Mauricie pour le secteur d'activité, s'avère positive. L'industrie devrait connaître au cours des prochaines années une variation annuelle moyenne de 1,5 % de son niveau d'emploi.

Problématique de la main-d'œuvre

Malgré des perspectives sectorielles favorables, le secteur connaît certains problèmes au niveau de l'embauche et du maintien en emploi de ses travailleurs. Le manque de rigueur dans le recrutement de la main-d'œuvre occasionne un renouvellement de 35 % de ses effectifs ; 18 % des chauffeurs quittent pour une réorientation de carrière et 17 % des chauffeurs sont tout simplement congédiés pour diverses raisons. De plus, les conditions de travail offertes sont peu compétitives avec les autres secteurs d'activité. Un autre trait particulier du secteur est que 28 % des mises à pied sont dues à un manque de travail et reflètent la conséquence d'une grande concentration des ventes ou au cycle saisonnier normal de l'industrie. Enfin, le dernier élément de problématique est le besoin constant des entreprises pour des conducteurs sur longue distance (Canada - USA) ; 80 % des exportations québécoises vers les États-Unis se font par camion.

L'avènement du commerce électronique, bien qu'il soit moins rapide que prévu, implique énormément de distribution et devrait, à moyen terme, augmenter le volume des marchandises transportées.

Une autre problématique dans le recrutement pour les employeurs est qu'il est difficile de recruter des candidats qui rencontrent toutes les conditions à l'obtention d'un permis de classe 1.

TRANSPORT ROUTIER**COMMENTAIRES****Perspectives professionnelles pour les professions**

Secteur transport routier, région Mauricie
2001-2005

Titre de l'occupation	Demande de main-d'œuvre 2000 à 2005	Perspectives 2001-2005
Directeur des transports	Faible	Acceptables
Secrétaire	Faible	Très restreintes
Commis de travail général de bureau	Faible	Très restreintes
Horariste des transports et équipes	N/P	N/P
Représentant des ventes	Modérée	Acceptables
Mécanicien	Élevée	Acceptables
Conducteur de camion	Élevée	Acceptables
Chauffeur livreur	Modérée	Restreintes
Manceuvre dans transport routier	Faible	Très restreintes
Répartiteur	Faible	Restreintes

VÊTEMENT

COMMENTAIRES

Portrait statistique du secteur

L'industrie de l'habillement regroupe 58 entreprises et 1 700 emplois sur l'ensemble du territoire de la Mauricie. Plus de la moitié (30/58) des entreprises ont moins de cinq employés tandis qu'à l'opposé, aucun employeur embauche plus de 200 personnes. Soulignons aussi que presque 75 % des entreprises du secteur ont moins de 20 employés.

Les occupations qui ressortent le plus au chapitre de la composition de la main-d'œuvre en emploi dans le secteur sont :

- ☞ Les opérateurs de machines à piquer (CNP 9451) : 51,3 % du personnel;
- ☞ Les tailleurs, etc. (7 342) : 10,4 %;
- ☞ Les manœuvres de l'industrie (9 619) : 5,3 %;
- ☞ Les contrôleurs de produits textiles (9 444) : 3,9 %;
- ☞ Les contrôleurs dans la confection (9 454) : 3,9 %.

Perspectives sectorielles

Le scénario prévisionnel d'Emploi-Québec fait état d'une évolution sectorielle de l'emploi en Mauricie d'ici 2006 de l'ordre de 1,8 % et ce, par rapport à une hausse prévue de 1,4 % annuellement pour l'ensemble des activités économiques mauriciennes. À titre de comparaison, on relève à l'échelle du Québec une faible progression de l'emploi sectoriel d'ici la fin de 2006, soit 1,4 % annuellement, contre 1,6 % pour la totalité des secteurs d'activité.

Le scénario régional nécessite quelques explications supplémentaires. La quasi-totalité des pertes d'emploi se sont produites en 2001, de sorte que pour le reste de la prévision, une certaine stabilité sera de mise. De plus, les mises à pied effectuées touchent soit la grande entreprise, soit la firme de taille moyenne laissant le champ libre à un dynamisme plus poussé des petites entreprises et aux entrepreneurs opportunistes et compétents.

VÊTEMENT	COMMENTAIRES
<p>L'enquête auprès des employeurs fait ressortir qu'une majorité des entreprises répondantes dans le secteur du vêtement en Mauricie prévoit une stabilité de leur niveau de personnel à court terme (9/15) alors que peu d'entreprises (3/15) anticipent une croissance et qu'autant prévoient hausser leur effectif.</p> <p>Au moment de l'enquête (octobre 2001) seulement une (1/15) entreprise signalait des postes vacants; il en était ainsi pour les difficultés de recrutement. Par contre, un plus grand nombre d'entreprises, quoiqu'en minorité, avaient des intentions d'embauche, soit cinq firmes sur 15, pour un total de 31 postes.</p> <p>Changements potentiels</p> <p>Les changements, peu importe leur nature, affectent peu le secteur. En effet une minorité, à savoir trois ou quatre entreprises sur quinze, affirment que des changements technologiques, de marché ou organisationnels se produiront à court terme (douze prochains mois).</p> <p>Besoins de formation</p> <p>Une majorité des firmes répondantes (8/15) ont affirmé prévoir dispenser de la formation à leurs employés. Les domaines de formation mentionnés sont multiples, à savoir, la gestion des ressources humaines, la santé et la sécurité au travail, etc.</p>	

VÊTEMENT

COMMENTAIRES

Autres éléments

En juin 2000, le personnel sans emploi apte à travailler comme opérateur de machine à piquer, dépassait 360 personnes en Mauricie, soit 167 prestataires de l'assurance-emploi et 194 clients de l'assistance-emploi. Une année plus tard, soit en juin 2001, le volume de personnel sans emploi apte à travailler atteignait 627 personnes, à savoir 440 prestataires de l'assurance-emploi et 187 clients de l'assistance-emploi. La hausse est donc de 74 % pour le total des deux clientèles, soit 164 % pour l'assurance-emploi et une légère baisse de 3,6 % du côté de l'assistance-emploi. En juin 2002, la situation n'a guère changé; alors qu'on dénombre 348 prestataires de l'assurance-emploi et 124 bénéficiaires de l'assistance-emploi. D'ailleurs, on pouvait estimer le taux de chômage de cette profession à environ 20 % et ce, en dépit des difficultés de recrutement rencontrées par certaines entreprises du secteur. Il n'y a pas non plus de problème de formation soulevé soit parce que les entreprises forment elles-mêmes (du moins en partie) le personnel, soit parce que les exigences du métier sont minimales. La formation ne constitue qu'en partie une réponse adéquate à la problématique sectorielle, car cet élément n'est qu'une portion des qualifications recherchées pour ce type de personnel.

Perspectives professionnelles 2001 – 2005

Titre de l'occupation	Demande de main-d'œuvre 2000-2005	Taux de chômage estimé	Perspectives 2000-2004
Tailleur, couturier, fourreur et modiste	Faible	Élevé	Très restreintes
Contrôleur et échantillonneur de produits textiles	Nulle	Élevé	Restreintes
Contrôleur et essayeur dans la confection d'articles en tissu	Nulle	Faible	Restreintes
Conducteur de machine à piquer	Faible	élevé	Restreintes
Autres manœuvres	Faible	Modéré	Très restreintes